

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

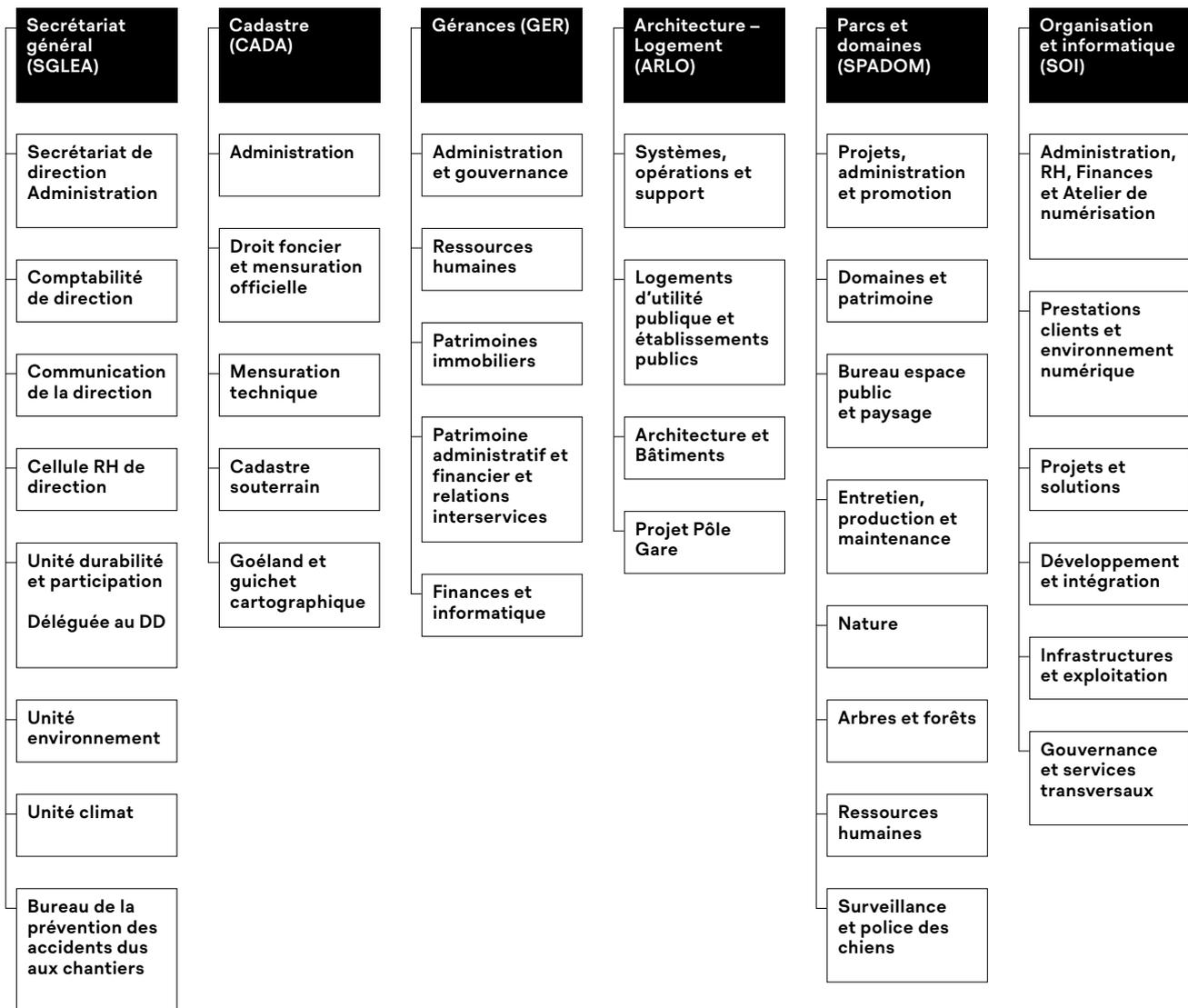


Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Directrice



La direction LEA a provoqué de nombreuses occasions de rencontrer la population en 2022. La première édition des «Assises lausannoises du climat» sur le thème de la participation s'est tenue dans le cadre du Festival Objectif Terre. Une septantaine de personnes sont venues échanger sur la participation autour des enjeux et objectifs du Plan climat lausannois: comment la population et les administrations peuvent-elles réagir plus efficacement face aux changements climatiques? Comment mobiliser la population sur ces enjeux? Questions, échanges, débats et transmissions de savoir étaient au rendez-vous. Une prochaine édition aura lieu en 2023. En octobre, la Ville a accueilli la première assemblée citoyenne suisse pour la politique alimentaire. Du côté du forum de l'Hôtel de Ville, les Lausannoises et Lausannois ont pu découvrir pour la première fois depuis sa création le Service du cadastre dans l'exposition publique «Lausanne sur mesure», avec comme objectif de présenter les différents aspects, souvent méconnus, du travail réalisé tant d'un point de vue historique, technique et d'innovation.

De janvier à avril 2022, ce ne sont pas moins de 1'376 arbres qui ont été plantés dépassant l'Objectif canopée annuel. A l'automne, une nouvelle saison d'intense plantation a sillonné l'ensemble de la ville. L'arrivée de jeunes arbres aux essences sélectionnées a concrétisé à nouveau l'engagement de la Ville à conserver des conditions de vie supportables en milieu urbain. L'automne étant également la saison des coupes, leur nombre réduit confirme une gestion raisonnée et soigneuse du patrimoine arboré.

Dans un contexte de risque de pénurie d'électricité et ceci dès l'annonce du plan Ostral de la Confédération, les services concernés de la Direction LEA ont travaillé de concert avec les SIL. En ce sens, les travaux ont été par exemple organisés afin de garantir l'approvisionnement en électricité des Centres de données de la Ville et les locataires des immeubles propriétés de la Ville sensibilisés au contexte ainsi qu'aux écogestes par courrier personnel.

En octobre, l'OFT et les CFF annonçaient le report du démarrage des travaux principaux de l'agrandissement et de la modernisation de la gare de Lausanne, tout en confirmant que de nombreux autres travaux se poursuivaient. Compte tenu de ce retard et de ses impacts sur la qualité de vie des riverains et riveraines, des commerçantes et commerçants, et des usagers et usagères, la Ville a obtenu de l'OFT et des CFF le démantèlement immédiat des palissades sur la place de la Gare, suivies ensuite par celles Sous-Gare. Ces espaces ainsi libérés ont pu faire place à des installations provisoires préfigurant les aménagements futurs et des aménagements éphémères évolutifs tels qu'une patinoire synthétique et deux pergolas. En parallèle, La Ville de Lausanne a profité de ces aménagements provisoires pour mettre en œuvre des mesures correctives de mobilité sur la place de la Gare et dans le quartier sous-gare, plus spécifiquement pour les personnes à mobilité réduite, pour la dépose-minute et avec des taxis plus proches de la gare.

En ce qui concerne la pollution des sols aux dioxines, la Ville a poursuivi son travail d'investigation environnemental et juridique en étroite collaboration avec le Canton. Elle a renforcé encore sa communication de proximité dans les quartiers et auprès de la population. Elle a également publié des mises à jour régulières de sa page dédiée sur le site Internet de la Ville et mis à disposition les différents rapports au fur et à mesure de leur publication. Son

action s'inscrit dans une volonté claire de défendre les intérêts de la Ville et de préserver la santé de sa population, de l'environnement et des finances publiques.

Sur les rives du lac, au parc Bourget, la Municipalité a misé sur l'anticipation en termes d'organisation de la saison, la coordination interservices, la sensibilisation et, au besoin, la répression pour endiguer les vagues de déchets sauvages. Les actions de prévention menées notamment par les collaborateurs et collaboratrices du Service des parcs et domaines ont porté leur fruit et les publications sur les réseaux sociaux ont atteint leurs cibles.

La direction LEA a également pu se réjouir de plusieurs distinctions décernées dans l'année. Les vins des Domaines de la Ville de Lausanne se sont par exemple classés pour la 2^e année consécutive dans le top 150 des vigneronnes et vigneron du Guide Gault & Millau. De son côté, le Parc naturel du Jorat est le fier lauréat 2022 du Prix Elisabeth et Oscar Beugger, l'un des plus importants en matière de protection de la nature en Suisse. Remis par Pro Natura, ce prix est décerné tous les deux ans pour un projet exemplaire de protection de la nature et du paysage en Suisse. Grâce à son Plan climat, la Ville a remporté le One Planet City Challenge au niveau national, saluée par un jury d'experts internationaux. La distinction a été remise à Zurich lors d'une soirée organisée par le WWF.

Décisions soumises par la Direction en 2022 et adoptées par la Municipalité

Année	2022
Affaires courantes	161
Adjudications et mandats	229
Permis d'abattage/élagage	261
Total	651

Secrétariat général logement, environnement et architecture (SGLEA)

Principales missions du service

Le SGLEA est constitué de six unités:

- administration;
- comptabilité de direction;
- unité durabilité et participation, avec la déléguée au développement durable;
- unité environnement;
- unité climat;
- bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers.

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la direction, du soutien administratif, de la comptabilité et de la cellule RH de direction.

De plus, les trois unités et le bureau, qui y sont rattachées, complètent les prestations du service fortement axées sur la coordination des activités de la direction LEA. La diversité des missions et activités permet de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la direction que dans le service.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA	7.50	6.80	8.10	7.30
Comptabilité Dir. LEA	7.50	7.50	7.50	6.50
Environnement	2.70	1.70	2.70	2.60
Unité Climat	2.50	2.40	2.50	2.40
Unité durabilité et participation	4.20	3.20	3.40	3.20
Unité prévention des accidents	-	-	2.00	2.00
Total service	24.40	21.60	26.20	24.00

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	1.80

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Administration SGLEA	8	6.80	9	7.30
Comptabilité Dir. LEA	9	7.50	8	6.50
Environnement	2	1.70	3	2.60
Unité Climat	3	2.40	3	2.40
Unité durabilité et participation	4	3.20	4	3.20
Unité prévention des accidents	-	-	2	2.00
Total service	26	21.60	29	24.00

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Droit foncier et géomatique	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	2	3
	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	3	4

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	2

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	1	0.09	1	0.10
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	0.80	6	1.68
Auxiliaires payé·e·s au forfait	–	*	1	*
Total service	4	0.89	8	1.78

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

La pandémie du COVID-19 a eu des répercussions sur les opérations internes des services de la direction, cependant, l'année 2022 marque finalement le retour à la normalité.

S'agissant de la pollution des sols aux dioxines/furanes, les efforts conjoints de l'Unité environnement et du Service des parcs et domaines notamment, ont permis de procéder à la création d'une page dédiée sur le site Internet de la Ville de Lausanne, qui est mise à jour trimestriellement. Parallèlement, une communication de proximité a été instaurée avec les associations de quartier, avec les jardinières et jardiniers de plantages etc. L'Unité environnement a déployé 44 capteurs sur le territoire communal, permettant de mesurer le bruit, la température et les particules fines. Elle a également rédigé le rapport-préavis N° 2022/38 «Gestion des installations de téléphonie mobile à Lausanne» en réponse à la pétition du Collectif Sous-Gare sans antenne «Non à la construction d'une nouvelle antenne 5G dans une zone densément peuplée».

L'Unité climat a organisé les premières «Assises lausannoises du climat» en juin dans le cadre du Festival Objectif Terre. Une nouvelle édition est déjà prévue pour 2023. Elle a également établi le rapport 2022 de mise en œuvre du plan climat au sein de la Ville.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le Bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers a intégré le Secrétariat général. En réponse aux obligations du Règlement Cantonal de la Prévention des Accidents dus aux chantiers (RPAC), le bureau, avec ses deux responsables de sécurité, a pour but de prévenir toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisines et voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité.

Principales activités 2022

Administration

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la Direction (gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers; ainsi elle est en charge de la coordination administrative interne et externe à la direction. L'objectif constant de cette unité est l'amélioration, l'optimisation et la simplification des procédures administratives.

Ressources humaines

Les réorganisations structurelles et fonctionnelles du Service des gérances (GER) et du Service d'architecture et du logement (ARLO) ont été finalisées durant le premier semestre. Face aux nouveaux défis, notamment la politique d'assainissement des bâtiments de la Ville, un accent

important a été mis sur l'accompagnement RH de nouvelles unités/domaines pour un accompagnement au changement d'une part et pour augmenter/consolider les ressources d'autre part.

Au sein de la cellule RH LEA, une nouvelle assistante RH (ARH) pour le Secrétariat général et le Service du Cadastre a été engagée à un taux d'activité de 50%.

En dehors de la gestion courante du personnel, la RRH de services (SGLEA, CADA et ARLO) a contribué notamment aux résultats suivants:

- plus d'une vingtaine de recrutements;
- pilotage opérationnel et accompagnement au changement du nouveau service ARLO;
- coaching organisationnel pour la création du nouveau Domaine architecture et bâtiments, au sein d'ARLO;
- suivi de dossiers RH sensibles pour SGLEA, CADA et ARLO;
- formation de la nouvelle ARH SGLEA-CADA.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction LEA, en lien direct avec sa conseillère municipale, la RHD a contribué aux résultats suivants:

- participation au comité de pilotage du projet Ville de lutte contre le harcèlement, avec la mise en œuvre de la politique au sein d'un service pilote de la direction (SPADOM);
- participation au groupe de travail Ville de la nouvelle politique du travail à distance;
- suivi des dossiers RH Ville et coordination avec la direction LEA pour les dossiers «rémunération des auxiliaires» et «catégorisation des auxiliaires»;
- suivi des dossiers sensibles RH LEA, notamment ceux du SPADOM, d'ARLO et de GER;
- soutien et appui RH, à la demande de la directrice, auprès de la SILL S.A., suite à l'absence longue durée de son directeur.

Comptabilité de direction

Les principales tâches en 2022 ont été les suivantes:

- établissement, pour l'ensemble de la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes;
- passation des écritures et enregistrement des factures dans différents logiciels comptables, ceci dans le respect des règles administratives et de leur évolution;
- établissement des décomptes TVA;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction;
- gestion financière et comptable du Fonds du développement durable (FDD) et du suivi financier dans l'application Goéland.

En 2022, la comptabilité de direction a également:

- fourni périodiquement l'outil de pilotage financier des investissements de la direction via divers indicateurs;
- apporté activement son soutien à la rédaction de la partie financière des préavis et notes à la Municipalité élaborées par les services de la direction;
- participé, pour la partie financière, à différents groupes de travail, notamment sur le projet Pôle-Gare;
- participé à de nombreux ateliers relatifs à la mise en œuvre des logiciels Abalmmo et Abacus;
- apporté un soutien personnalisé aux services suite à la mise en production du nouveau logiciel comptable;
- participé au maintien et au respect des règles sanitaires garantant la santé du personnel.

Unité durabilité et participation

L'Unité durabilité et participation (UDP) porte le positionnement institutionnel en matière de durabilité et de participation au sein de la Ville de Lausanne.

Conférence Rob Hopkins

Dans le cadre de la venue de Rob Hopkins, fondateur du mouvement international des villes en transition, en Suisse romande, l'UDP a organisé avec le Réseau Transition Suisse Romande une étape à Lausanne.

Le 31 août 2022, une conférence intitulée «Lausanne demain: et si nous imaginions un futur positif ensemble» a été donnée par Rob Hopkins au Casino de Montbenon. Sur la base de témoignages du monde entier, M. Hopkins a expliqué pourquoi reconquérir et libérer notre imaginaire collectif est si important dans la construction d'un avenir désirable, durable, solidaire et résilient. L'événement a fait salle comble. Le lendemain, jeudi 1^{er} septembre, un atelier a réuni une centaine de personnes dans la Salle des Fêtes du Casino. Discussions, exercices participatifs, théorie et partage d'outils invitant la population à s'investir pour la transition étaient au rendez-vous.

Présentations externes

L'unité est fréquemment sollicitée pour effectuer des présentations, soit en interne, soit à l'externe. Cette année, les présentations suivantes ont notamment été données:

- février 2022: présentation de Lausanne participe durant le cycle de conférence sur les Civic tech en transition à l'Espace de concertation 3DD du Canton de Genève;
- mai 2022: présentation de la politique de la Ville en matière de durabilité aux guides de Lausanne tourisme;
- septembre 2022: présentation du Kit Cubes et des aménagements éphémères dans le cadre la rencontre autour de la participation citoyenne organisée par la Coopérative Idée 21;
- décembre 2022: présentation et atelier animé avec le Service de l'urbanisme dans le cadre de la Journée d'information à l'intention des communes du Canton de Neuchâtel sur l'information et la participation de la population dans la révision des plans d'aménagement locaux (PAL).

Perturbateurs endocriniens

La Ville de Lausanne a poursuivi ses démarches dans le cadre de son programme de sensibilisation et d'actions visant à limiter la présence des perturbateurs endocriniens dans les centres de vie infantine. Ces actions se sont principalement concentrées sur l'analyse des produits proposés aux centres de vie infantine.

Le programme a été adapté pour l'Etat de Vaud et a fait l'objet d'une conférence de presse le 4 avril 2022, en présence de M^{me} la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, et a bénéficié d'une large diffusion dans les structures communales et cantonales.

Achats durables dans l'administration

Le travail d'analyse et de définition de critères de durabilité dans les achats de la Ville s'est poursuivi en 2022. La Ville de Lausanne a poursuivi sa participation au groupe national d'accompagnement pour la mise en place d'une plateforme nationale sur les achats responsables, afin de mutualiser les bonnes pratiques dans ce domaine.

Manifestations

Dans le cadre de la politique de la Ville en matière de manifestations responsables, la promotion des bonnes pratiques et l'accompagnement des manifestations se sont poursuivis par le biais de la plateforme KITmanif. Le rapport-préavis N° 2020/34 «Manifestations responsables: plan d'actions communales» en réponse au postulat de M^{me} Thanh-My Tran-Nhu doit encore être adopté par le Conseil communal.

La 7^e édition du «Marché aux jouets» s'est déroulée le 26 novembre 2022 au Casino de Montbenon. Cette manifestation, qui vise une consommation durable et solidaire, a connu un grand succès avec la participation de près de mille personnes.

Convivialité et espace public: politique publique des édicules

En 2022, l'édicule de la Maladière a accueilli le projet «Magic stop», proposé par les artistes Iacopo Spini et Eliot Möwes, en collaboration avec Claudio Santoro. Le projet a accueilli des expositions personnelles de jeunes artistes et transformé l'espace en un lieu de rencontres culturelles. Le processus d'attribution pour 2023 est en cours.

L'édicule de Rumine accueille également une nouvelle artiste depuis août 2022, avec l'œuvre «She is a She» de la lausannoise Christelle Kahla.

Un appel à projets est en cours pour l'édicule «La Cabane», situé à l'Avenue de Coubertin. L'attribution se fera courant premier semestre 2023.

Participation

En 2022, la Ville de Lausanne a mené près d'une trentaine de démarches participatives à diverses échelles territoriales concernant des thématiques variées. Certaines démarches se sont déroulées en présentiel uniquement comme, par exemple, les ateliers pour la végétalisation de la toiture du parking de Bellefontaine, tandis que d'autres ont été menées en complémentarité avec un dispositif en ligne comme le sondage concernant la semaine d'actions contre le racisme, les Assises du Climat, le Concours Nature en Ville, l'appel à projets pour les familles ou encore le budget participatif de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.

L'Unité durabilité et participation a notamment:

- organisé et animé les séances du Pôle d'expertise participation pour renforcer la coordination des démarches participatives, mettre en commun les expériences, professionnaliser la participation et renforcer la transversalité;
- accompagné les services dans leurs démarches participatives lors de permanences participation (soutien, conseils, outils, documents cadre, méthodologie, etc.);
- consolidé les connaissances et bonnes pratiques en matière de participation avec la rédaction d'un guide, d'une checklist pour accompagner la mise en place de démarches participatives et de divers modèles de documents;
- géré, développé et coordonné la plateforme «Lausanne participe» en important de nouvelles démarches pour, à terme, rassembler toutes les démarches participatives de la Ville et renforcer la participation de tous les publics;
- mutualisé du matériel à l'interne grâce à un vélo-cargo afin de mobiliser les quartiers, le Kit Cubes pour préfigurer des aménagements éphémères de manière participative in situ, ainsi qu'un inventaire du matériel existant pour les démarches participatives;
- élaboré une stratégie participation 2023–2026 (objet d'un futur préavis);
- assuré une veille scientifique de la participation et l'implication de la Ville à différents réseaux régionaux, nationaux et internationaux.

Déléguée au développement Durable

Les axes prioritaires définis pour la législature sont la politique alimentaire, la production et la consommation responsable, l'économie circulaire, la gestion du Fonds communal pour le développement durable en collaboration avec la comptabilité de direction et l'administration durable.

Politique alimentaire Ville: Restauration collective durable (RCD)

Préavis RCD II

- Rapport-préavis N° 2019/42 «Bilan et perspectives du plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale (plan RCD)» – poursuite de la politique

alimentaire durable de la Ville de Lausanne, avec l'amélioration continue et audits des objectifs de durabilité à atteindre d'ici à décembre 2023.

Distributeurs LOCAMAT

Poursuite de l'implémentation de l'initiative LOCAMAT dans l'administration comprenant au minimum 80% de produits et fournisseurs de proximité, en lieu et place des distributeurs industriels, en partenariat avec VAUD +, REGIO Suisse, l'EPFL et l'entreprise Dallmayr.

RestoBox Lausanne - Emporter futé

En partenariat avec GastroLausanne, l'objectif est de développer de nouvelles pratiques pour la restauration rapide et l'offre alimentaire à l'emporter en introduisant de manière systématique le recours à la vaisselle réutilisable au lieu des contenants jetables à usage unique. Une réflexion à l'échelle lémanique a été initiée fin 2022 avec les Villes de Genève, Nyon et Vevey en vue d'une synergie et campagne d'action pour la restauration à l'emporter et les consommatrices et consommateurs.

Economie circulaire et durable

Afin de répondre aux objectifs du plan de législature 2021–2026, une première analyse des potentiels et champs d'action d'économie circulaire a été effectuée. Une proposition stratégique a été finalisée et présentée pour analyse interne au sein de la direction.

Sur le plan des initiatives, un projet relatif à la création d'une ressourcerie de matériaux de construction a été initié en collaboration avec Beaulieu S.A. ainsi que l'association Matériuum, déjà active dans ce domaine. De même, un projet de collectes et de recyclage des téléphones et tablettes portables a été initié avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI), équi watt – programme d'efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne et l'association NoOPS dans le cadre de la démarche de labélisation Ville «Numérique responsable».

Réseaux et représentation

La déléguée au développement durable participe en tant que membre:

- au Comité stratégique consultatif du système d'indicateurs du Cercle Indicateurs (CI) de l'Office fédéral de la Statistique (OFS);
- au groupe de travail national «Alimentation durable» en partenariat avec l'Union des Villes Suisses (UVS) et les Villes de Zürich et Bâle;
- aux séances du Comité COORD 21 (Coordination des collectivités publiques pour le développement durable). Elaboration et conduite de deux ateliers thématiques sur l'économie circulaire et le gaspillage alimentaire pour les collectivités publiques.

Fonds communal pour le développement durable (FDD)

- activités relatives au FDD: conseils, réception et analyse des demandes, préparation des quatre séances annuelles du comité de pilotage, réponses aux porteurs de projets, suivi des projets et des budgets;
- en 2022, 14 projets ont obtenu un soutien financier, contre 13 en 2021;
- le FDD a financé en 2022 un montant de CHF 2'397'530.- pour l'ensemble des projets et préavis validés par la Municipalité et le Conseil communal.

Unité communication de la direction LEA

En 2022, l'Unité communication a défini les stratégies de communication des projets de la direction qui lui ont été confiés et assuré l'accompagnement des actions de communication des services.

Partie prenante de l'entité communication Canton-Ville pour la thématique de la pollution des sols aux dioxines/furanes, elle a également représenté la Ville ou la direction pour les questions de communication dans des projets transverses. Elle a entretenu les relations avec les médias en organisant des conférences de presse et répondu aux diverses sollicitations. Elle a également rédigé différents supports (argumentaires, communiqués de presse, éléments de

discours, articles pour le journal communal, les actualités municipales, etc.). Enfin, l'Unité communication LEA a assuré le lien avec le Bureau de la communication de la Ville et participé au réseau des responsables et chargés et chargées de communication des directions.

Unité environnement

L'Unité environnement (ENV) a pour objectif de devenir un centre de compétences et un observatoire de l'environnement, en coordination et en complémentarité avec les services métiers communaux.

Deux thèmes principaux ont occupé l'année 2022 pour cette unité:

- la mise en place de l'observation de l'environnement. La première année, de la phase test de deux ans, a permis de placer sur l'ensemble du territoire et de faire fonctionner 44 capteurs de mesures de température, de nuisances sonores et de la pollution de l'air extérieur. Les premiers résultats sont prometteurs et permettent de confirmer le bien-fondé de la démarche afin de quantifier plus finement certains indicateurs pour un suivi de la qualité environnementale à Lausanne. Afin d'améliorer et consolider l'observatoire, de nombreuses collaborations ont été mises en place, notamment avec des services de la Ville mais principalement avec des hautes écoles (EPFL, UNIL, EMPA, ZHAW), des Cantons (Vaud, Genève, Bâle) et des expertes et experts (Ligue pulmonaire Vaud, FabLab de Renens, Unisanté, Decentlab, etc.). De plus, un projet de collaboration entre la Ville de Lausanne et l'UNIL a été retenu lors de l'appel à projet Interact 2023. Pour mener à bien ce projet innovant, une cheffe de projet EPF a été engagée le 1^{er} mai 2022 au sein de cette unité;
- la pollution des sols aux dioxines/furanes. La contamination des sols de la région lausannoise aux dioxines/furanes continue d'être un thème important. En effet, depuis la découverte de cette pollution au début de l'année 2021, plus de 200 investigations sur site ont été réalisées afin de pouvoir quantifier la pollution dans les secteurs sensibles à charge de la Ville comme les écoles, les garderies, les places de jeux, les jardins potagers et autres espaces verts. Les résultats des analyses ont permis d'orienter les recommandations en se basant sur une étude sanitaire menée par le Canton de Vaud. Une communication large a été menée, allant du communiqué de presse et de la mise à jour régulière de la page Internet dédiée, aux visites sur place dans les quartiers et des plantages directement concernés.

En parallèle, l'Unité environnement a traité différents projets spécifiques tels que:

- le développement d'un système d'information géographique (SIG) interne en lien avec l'observatoire de l'environnement et la pollution des sols;
- l'élaboration de réponses, avec l'appui des services cantonaux et communaux concernés, à une douzaine de plaintes ou questionnements de la population lausannoise relatives aux nuisances dues essentiellement au bruit, à la pollution de l'air et aux rayonnements non ionisants;
- le suivi des études de l'impact sur l'environnement des projets liés aux travaux de la gare de Lausanne;
- la participation au suivi des procédures de planification territoriale en tant qu'expert «environnement» pour le Plan d'affectation communal (PACom) et les plans d'affectations des Prés-de-Vidy, de la Rasude, des Plaines-du-Loup, de Beaulieu, de Cour-Reposoir, des Boveresses, etc.;
- la balade acoustique 2022, lors de la journée nationale contre le bruit du 27 avril 2022;
- la participation en tant qu'expert à la rencontre des «Sauvageons en ville» sur la pollution de l'air le 7 juin 2022 et à la journée d'EspaceSuisse «Bruit et le développement vers l'intérieur» le 1^{er} décembre 2022;

- la finalisation du rapport-préavis N° 2022/38 «Gestion des installations de téléphonie mobile à Lausanne» en réponse à la pétition du Collectif Sous-Gare sans antenne «Non à la construction d'une nouvelle antenne 5G dans une zone densément peuplée».

Unité climat

L'Unité climat a pu s'établir au sein de l'administration communale et à l'extérieur pour le portage de la politique climatique de la Ville en 2022. Elle est chargée des missions décrites dans le rapport-préavis N° 2020/54 «Plan climat: base de la politique climatique de la Ville de Lausanne», à savoir: la garantie de la cohérence de la politique sur le plan opérationnel, la coordination de sa mise en œuvre et de ses futurs développements, le conseil en matière climatique, le développement et l'application d'un système de monitoring du Plan climat, la communication autour de ce plan, le pilotage de démarches participatives et d'études d'expertise ainsi que la conduite de stratégies de coordination et de collaboration avec les autres acteurs institutionnels et l'élaboration de stratégies de lobbying.

L'année 2022 a été marquée par:

- un important travail d'attribution des responsabilités des actions du Plan climat aux différentes entités de l'administration;
- l'obtention du visa de l'Unité climat pour l'ensemble des rapports-préavis et notes à la Municipalité en lien avec le climat. Ce visa représente un outil stratégique essentiel qui permet à la Municipalité de prendre connaissance de la compatibilité du contenu des divers documents avec la politique climatique de la Ville;
- une participation à deux délégations municipales, à savoir la délégation au climat et à l'environnement et la délégation aux chantiers;
- l'élaboration d'un système de monitoring pour le Plan climat. Ce système extensif comporte des indicateurs dans tous les grands domaines du Plan climat et permettra de suivre les impacts de la mise en œuvre des différentes actions. La première publication est prévue à l'été 2023 et l'actualisation des données sera réalisée annuellement;
- le développement d'un indice d'accessibilité aux espaces frais;
- l'organisation des premières Assises du climat le 11 juin 2022;
- la réalisation d'un sondage sur le Plan climat;
- une participation et un accompagnement à la diffusion de capsules vidéo sur le climat réalisées par Coord21 et l'UNIL;
- une implication dans les projets de l'administration lausannoise afin de garantir leur cohérence avec le Plan climat. Nous pouvons notamment citer la révision du PACom, l'élaboration de différents plans d'affectation (PA), comme les PA des Prés-de-Vidy, de la Rasude, de Sévelin Sud, etc., divers mandats de mobilité, la planification des infrastructures énergétiques, la stratégie de rénovation du parc immobilier de la Ville et de nombreux autres projets;
- divers soutiens en lien avec le climat offerts aux entités de l'administration lausannoise;
- la présentation du Plan climat à une dizaine d'événements, dont certains événements d'ampleur comme le Congrès suisse des Services industriels le 1^{er} avril 2022 à Aarau, en présence de Madame Simonetta Somaruga;
- la participation à différents réseaux;
- de nombreuses sollicitations externes en lien avec le climat.

Bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers

Le bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers (PREVACC), en réponse aux obligations du Règlement Cantonal de la Prévention des Accidents dus aux chantiers (RPAC) a pour but de prévenir toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisines et voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité.

Le bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers intervient principalement à deux niveaux:

- au niveau de la délivrance du permis de construire, par l'analyse, en regard du RPAC, des demandes soumises à l'Office des permis de construire et l'inscription de charges obligatoires au permis;
- sur le terrain par des séances d'ouvertures de chantier afin de définir notamment le plan de chantier, les clôtures, le plan des grues, les cheminements piétons et des véhicules. Bien définie au début du chantier, cette zone d'installation va déterminer l'avenir sécuritaire lors de la réalisation des travaux. Durant l'exécution du chantier, des vérifications sur la conformité des consignes, telles que l'installation des grues ou des échafaudages sont également réalisées régulièrement.

Si la sécurité du public est le premier l'objectif, la sécurité des ouvrières et ouvriers n'est pas laissée de côté et en cas de doute, il est souvent fait appel à un ingénieur de sécurité de la SUVA.

L'année 2022 est marquée par le transfert de bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers (PREVACC) du Service d'architecture au Secrétariat général.

Les principales interventions et difficultés rencontrée par PREVACC sont dues soit à la taille importante des chantiers (LEB, Gare, CHUV, réfection du Grand-Pont, tram t1, STEP) soit à l'exiguïté des lieux (rue de Bourg, rue du Maupas, rue Caroline, rue du Petit-chêne), car en finalité le bureau doit approuver les plans d'installation de chantier en respectant les normes de sécurité et parallèlement faire en sorte que les activités de la zone de chantier puissent se poursuivre.

Le chantier de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, entre dans sa dernière phase, après avoir convenu une organisation des directions de chantier, de la gestion des interactions des nombreuses grues en action simultanée, avec un système unique en Suisse, PREVACC doit gérer les dernières constructions en cours en tenant compte qu'une partie du quartier est habitée depuis l'été 2022.

Années	2020	2021	2022
Contrôle de grues	46	64	29
Accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours	9	22	14

L'année 2022 aura vu un nombre d'accident sur les chantiers moins important qu'en 2021.

Service du cadastre (CADA)

Principales missions du service

Le Service du cadastre est constitué de cinq unités:

- administration;
- droit foncier et mensuration officielle;
- mensuration technique;
- cadastre souterrain;
- Goéland et guichets cartographiques.

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines:

- de la coordination des procédures à incidences spatiales;
- du droit foncier;
- des mensurations officielles et techniques;
- du cadastre des conduites souterraines;
- du traitement et de publications de géodonnées informatiques.

Par la mise à disposition de l'outil Goéland, le service s'occupe aussi des références territoriales. Cet outil, développé, maintenu et mis à disposition par le Service du cadastre, joue un rôle fédérateur au sein de l'administration. Il s'agit d'une solution de gestion du savoir de l'administration permettant notamment de conduire et de documenter les processus administratifs.

Le service forme aussi trois apprentis géomaticiens.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CADA	2.95	2.75	2.75	2.75
Droit foncier et géomatique	22.05	21.55	22.05	21.55
Goéland et guichets cartogr.	8.20	9.20	8.20	7.90
Total service	33.20	33.50	33.00	32.20

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	-0.20

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Administration CADA	3	2.75	3	2.75
Droit foncier et géomatique	23	21.55	23	21.55
Goéland et guichets cartogr.	10	9.20	9	7.90
Total service	36	33.50	35	32.20

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Droit foncier et géomatique	4	3
Total service	4	3

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
Total service	6	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	5

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	-	-	2	1.02
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	0	0.00	2	1.02

* information indéterminée car à la tâche

Évènements marquants**Exposition au forum de l'Hôtel de Ville**

L'exposition «CADASTRE» a pris possession du Forum de l'Hôtel de Ville du 29 mars au 7 avril 2022. Elle a permis de présenter à la population lausannoise le Service du cadastre au travers de ses unités ainsi que d'expliquer en quoi consiste le métier de géomètre au sens large. De l'histoire du service avec les anciens instruments de travail à l'acquisition numérique 3D par drone et mesures GPS, cet événement a été très bien accueilli avec près de 500 visiteuses et visiteurs sur une dizaine de jours d'exposition.

Commission d'information foncière du métro m3 (CIFm3)

Jusqu'à l'été 2022, la Commune de Lausanne était représentée auprès de la CIFm3 par M. Yves Deillon, ancien secrétaire général de la Direction LEA. M. Sébastien Monnier, chef du Service du cadastre, a été désigné par la Municipalité puis par le COPROJ m3 en qualité de nouveau représentant de la Commune de Lausanne. Cette commission, mise en place par l'Etat de Vaud, a pour but de traiter les aspects fonciers liés à la réalisation du projet du métro m3.

Principales activités 2022**Administration**

L'Unité administrative est la porte d'entrée du Service du cadastre, ainsi que celle de la Direction LEA. Ses missions principales sont un accueil et un service de qualité aux citoyennes et citoyens lausannois et aux partenaires de la Ville, ainsi qu'un soutien administratif pour le service et les différentes unités du Secrétariat général LEA. Les autres missions de cette unité sont le suivi d'affaires à l'aide de l'outil Goéland, l'établissement et le suivi du budget de fonctionnement, la constitution de toutes servitudes en lien avec la Commune, la mise en forme et l'archivage des conventions foncières pour l'ensemble de la Ville, la mise à jour de la base de données des parcelles, ainsi que la gestion des commandes de matériel pour le service et pour le SGLEA.

Droit foncier et mensuration officielle

L'Unité droit foncier et mensuration officielle assure principalement trois rôles: celui de spécialiste du droit foncier, celui de géomètre exclusif pour la Commune de Lausanne et celui d'autorité publique.

En tant que spécialiste du droit foncier:

- participation active au projet de développement du quartier Malley-Gazomètre sur les communes de Prilly et Renens. Dans ce contexte:
 - représentation et défense des intérêts de la Commune de Lausanne dans le cadre des instances intercommunales de coordination et développement du projet;
 - négociation et réalisation de plusieurs conventions pour l'usage du site (Malleytte, future avenue de Malley).
- début des démarches en lien avec les conventions foncières traitant de la mise à disposition des parcelles privées et des domaines publics pour les installations nécessaires au chantier du métro m3 (2^e tronçon: Flon-Blécherette);
- soutien au Service de l'urbanisme dans le cadre de l'étude et de l'élaboration des différents plans d'affectation pour les aspects fonciers, notamment dans le cadre du remplacement du PGA et l'élaboration PACom des territoires forains;
- négociations foncières (cessions de terrains, servitudes, etc.) dans le cadre des divers projets communaux;
- défense des intérêts des gestionnaires de réseaux souterrains (EAU et SIL) face au LEB;
- réflexion conjointe avec l'UAPI sur la question de la valorisation des parcelles communales «hors-ligne» laissée en jouissance à des tiers;
- participation au sein de la Commission immobilière de la Commune de Lausanne.

Pour le rôle de géomètre de la Ville, il s'agit notamment de:

- établir les extraits cadastraux légaux pour les besoins de la Commune, tels que plans pour les enquêtes publiques, plans de servitude pour le registre foncier, plans pour mention ou autres plans spéciaux;
- établir les dossiers pour la mise à jour du plan du registre foncier pour tous les biens-fonds communaux lors de nouvelles constructions ou de modifications de limites de parcelles;
- diffuser une base de plan cadastral à jour aux services communaux pour leurs besoins;
- déterminer les lisières de forêts avec l'inspecteur cantonal dans le cadre de projets de la Ville ou dans le cadre de l'élaboration de plan d'affectation;
- établir diverses cartes ou plans sur demande des services communaux.

Pour le rôle d'autorité publique, il s'agit notamment de:

- gérer et diffuser les limites des constructions et les périmètres d'implantation nécessaires à l'implantation des nouvelles constructions;
- analyser et autoriser, conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), toutes les demandes de fractionnement de parcelles sur le territoire communal;
- participer à l'analyse des demandes de permis de construire en collaboration avec l'Office des permis de construire, notamment pour les aspects géométriques et fonciers (environ 700 affaires traitées);
- autoriser les réalisations d'ancrages sous le domaine public ou privé communal;
- contrôler l'implantation des nouvelles constructions sur tout le territoire communal (44 contrôles d'implantation et 64 contrôles de niveau de dalle de rez-de-chaussée effectués);

- attribuer et gérer les adresses de bâtiments;
- répertorier et taxer les empiètements immobiliers sur le domaine public;
- suivre la mise à jour permanente des nouvelles constructions sur le plan du registre foncier pour tout le territoire communal par délégation du Canton (77 rappels aux propriétaires et 33 mises en demeure, 150 contrôles de cadastrations effectués).

Mensuration technique

L'Unité mensuration technique réalise des missions pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants tels que: implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, mutations et abornements, contrôles de stabilité d'ouvrages, relevés altimétriques, déterminations de volumes, etc.

Pour l'année 2022, quelques opérations particulières peuvent être signalées à titre d'exemples:

- suivi du chantier de la STEP de Vidy (phase 3: contrôle de stabilité continu par géomonitoring, implantations d'ouvrages, contrôles d'exécution);
- suivi photogrammétrique (orthophotos) par drone du chantier des Plaines-du-Loup et du nouveau Tramway t1;
- acquisition d'images et vidéos aériennes avec le drone, acquis en 2021, sur différents mandats: suivi du chantier de rénovation du Grand-Pont, de la fête du Bois, du réaménagement de l'avenue d'Echallens et de l'avenue de Rhodanie;
- mesures de déformation de la conduite de dérivation des eaux de la Louve dans le tunnel Tridel, ainsi qu'une conduite de transport d'eau pour le compte du Service de l'eau;
- suivis de chantiers: Grand-Pont, Cinéma Capitole, Plaines-du-Loup, réservoir de Montalègre, collège du Belvédère ainsi que du Théâtre de Vidy;
- travaux préparatoires pour la nouvelle usine de traitement des eaux à St-Sulpice;
- finalisation des relevés 3D du voûtage du Flon et début des relevés dans le voûtage de la Louve;
- modélisation 3D du pont de Montheron;
- contrôle et réglage de rails pour postes de transformation des SIL;
- gestion du réseau de points fixes (PFP3) du territoire communal;
- différents contrôles de stabilité (chantiers communaux, ouvrages d'art et bâtiments communaux notamment).

Cadastre souterrain

Mise à jour des réseaux et diffusion

L'Unité cadastre souterrain relève, en fouille ouverte, toutes les conduites (nouvelles et en service) situées sur le domaine public communal ou sur les propriétés communales, ainsi que les conduites appartenant aux services gestionnaires de la Ville, sur le domaine public et privé.

- périmètre d'intervention: communes de Lausanne, Epalinges, Renens, Prilly, Jouxens-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Le Mont-sur-Lausanne;
- 3'800 interventions des équipes de terrain (3'300 en 2021), 37'000 points déterminés en planimétrie et en altimétrie (31'400 en 2021);
- mise à jour des bases de données dans un délai généralement inférieur à une semaine;
- 1'400 commandes de géodonnées délivrées généralement dans un délai d'un demi-jour (1'200 en 2021).

Dématérialisation des plans graphiques

- 1'030 plans du réseau de gaz numérisés par l'unité en 2022 pour le compte des SIL, portant à 3'100 le nombre de plans numérisés, soit le 94% des 3'294 plans à numériser;
- amélioration continue des bases de données (réseaux de distribution et d'évacuation des eaux, gaz).

Décommissionnement de SISOL

L'année 2022 a été marquée par le décommissionnement de SISOL et la mise en production d'une nouvelle solution (LIDS) pour gérer les données électricité et multimédia. Les services du patrimoine (SIL) et du cadastre travaillent désormais dans la même base de données, améliorant ainsi les synergies dans l'acquisition et la mise à jour de ces données. Les processus liés à la diffusion du cadastre des conduites ont été adaptés, mais de nombreuses données et informations du Service du cadastre qui étaient présentes dans SISOL doivent encore être traitées et reprises dans LIDS.

Goéland, guichets cartographiques

Goéland est une solution web largement utilisée au sein de l'administration communale, qui peut être employée par le personnel de la Ville sans coût de licence. Elle a été intégralement développée au sein du Service, qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs des guichets cartographiques externes et internes. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information administrative et géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standards éprouvées sous licence libre telles que Linux, Apache, PHP et Postgres/PostGIS.

Durant l'année 2022, plus de 2'200 employées et employés de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2022, 382'581 affaires (357'138 en 2021) sont traitées par plus de 30 services, qui ont collaboré pour plus de 1'797'730 prises de positions documentées (1'687'130 en 2021). Fin 2022, 1'897'894 documents électroniques sont indexés dans Goéland (1'755'788 en 2021). Ces documents ont été consultés plus de 13 millions de fois en interne.

L'atelier de numérisation a digitalisé et indexé 2'585 courriers en 2022 contenant 4'670 documents. De plus, 1'629 nouvelles actrices et nouveaux acteurs ont été créés en base de données.

Les réalisations marquantes de cette unité pour 2022 sont les suivantes:

En lien avec les systèmes d'information géographiques (SIG):

- rédaction de la Charte de l'«Atlas du territoire» et création des premiers indicateurs test;
- projet pour la saisie d'arbres potentiels sur le terrain avec des périphériques mobiles (QFIELD);
- modèle numérique de hauteur de végétation à partir des données Lidar de la Confédération;
- mise en place d'un environnement pour la mise à jour et l'export des limites de construction;
- implémentation d'un contrôle générique (indépendant du fluide) des relevés de géomètres privés;
- automatisation du processus de réplication des données électricité depuis LIDS.

En lien avec le guichet cartographique de la Commune de Lausanne (map.lausanne.ch):

- refonte du processus de préparation des données de mensuration officielle pour le guichet cartographique;
- ajout des pans de toitures et mises à jour des arbres sur les fonds de plan WMTS en MN95;

- ajouts de plusieurs nouvelles couches et d'un thème «Dark mode» dans le guichet.

En lien avec le développement de l'outil Goéland:

- développement d'un nouveau type d'objet «servitudes» avec sa spécialisation;
- adaptations dans Sentinelle et intégration avec Goéland des nouveaux types (p.ex. dégradations pigeons);
- réalisation de huit nouveaux types d'affaires Goéland, dont trois complexes;
- mise en production du support des QR-factures dans les traitements PostFinance/Recette en suspens;
- adaptations de plusieurs types d'affaires pour le Service de l'eau liés à la taxe de raccordement;
- adaptations et modifications nécessaires à l'intégration des factures internes avec Abacus;
- migration de plusieurs serveurs virtuels sur Linux Ubuntu 22 LTR, Nginx et PHP 8;
- mise en œuvre d'un premier POC (Proof of Concept) cluster Kubernetes 6 nœuds en interne avec K3S, dans le but de faire évoluer le socle technologique de Goéland et pérenniser cet outil indispensable au bon fonctionnement de l'administration communale.

Service des gérances (GER)

Principales missions du service

Administration et gouvernance

- conduite et coordination des différents domaines du service;
- consolidation de la gouvernance du service et rationalisation de l'organisation;
- suivi des recommandations du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne;
- représentation de la Ville dans des conseils de fondation ou d'administration de sociétés immobilières.

Ressources humaines

- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation.

Patrimoines immobiliers

- gérer le parc immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris les immeubles ex-COLOSA, et en assurer la comptabilité;
- gérer les immeubles de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.);
- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville;
- gérer les immeubles du Fonds Edouard et Hortense Pache;
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML);
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents (DDP), ainsi que suivre l'évolution des contrats;
- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville;

- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale;
- assister les services dans la recherche de solutions de location.

Finances et informatique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métiers;
- superviser l'informatique du service dans sa globalité;
- assurer le suivi et la maintenance du logiciel de gestion immobilière et son remplacement;
- enregistrer toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments et de ceux de services tiers;
- enregistrer toutes les écritures liées aux activités de gérance immobilière ainsi que gérer la trésorerie des parcs immobiliers de la CPCL, de la SILL S.A. et du Fonds Edouard et Hortense Pache dans le cadre de ses mandats de gestion immobilière;
- établir les budgets et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement;
- contrôler les incidences financières des notes à la Municipalité, des préavis et des rapports-préavis.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Concierges	-	-	4.19	4.04
Direction GER	4.80	5.80	4.00	4.00
Finances & Informatique	-	-	9.90	9.20
Fin. informat. achats, logist.	10.10	9.10	-	-
Intendance	-	-	30.00	29.75
Logement	16.50	16.50	-	-
Nettoyage et Exploitation	29.20	29.20	-	-
Pat admin & rel. interservices	1.00	0.00	10.60	10.60
Patrimoines immobiliers	34.54	30.30	21.50	21.50
Valorisation patrimoines GER	6.70	6.70	-	-
Total service	102.84	97.60	80.19	79.09

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	-22.65

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Concierges	-	-	25	4.04
Direction GER	6	5.80	4	4.00
Finances & Informatique	-	-	12	9.20
Fin. informat. achats, logist.	11	9.10	-	-
Intendance	-	-	66	29.75
inactif – OCL et préserv. parcs locatifs	1	0.80	-	-
Logement	17	14.70	-	-

Nettoyage et Exploitation	66	29.20	-	-
Pat admin & rel. interservices	-	-	11	10.60
Patrimoines immobiliers	54	30.30	22	21.50
Valorisation patrimoines GER	7	6.70	-	-
Total service	162	96.60	140	79.09

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Direction GER	4	4
Intendance	-	3
Nettoyage et Exploitation	2	-
Total service	6	7

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	12	14
mouvements de transfert		
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	12	14

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	8
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	12

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	27	1.63	29	0.96
Auxiliaires mensualisé·e·s	32	14.78	23	11.50
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*	4	*
Total service	63	16.41	56	12.46

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

L'année 2022 aura été marquée par la mise en place de la nouvelle organisation du service suite à la décision du transfert des domaines logement et valorisation au Service d'architecture et à la création du Service des gérances, ainsi que par l'impact important lié à la crise énergétique.

Principales activités en 2022

Administration et gouvernance

Plusieurs faits marquants sont à relever:

- engagements de plusieurs collaboratrices et collaborateurs à des postes clés;
- réorganisation du nouveau Service des gérances.

Ressources humaines

En 2022, les éléments suivants sont à signaler:

- arrivée du nouveau chef de Domaine des patrimoines immobiliers;
- arrivée de la nouvelle cheffe d'Unité du patrimoine de tiers suite au départ de l'ancien titulaire;
- arrivée du nouveau chef d'Unité du patrimoine Ville suite au départ à la retraite de l'ancien titulaire.

Domaine patrimoines immobiliers

Ci-après, les éléments importants des deux unités du domaine.

Patrimoines immobiliers de tiers (PIT)

CPCL historique/CPCL – ex-COLOSA/SILL S.A./Fonds Edouard et Hortense Pache (FDPA)

L'Unité PIT est en charge de la gestion complète des mandats de tiers, qu'il s'agisse de location et de technique, y compris de l'établissement et du suivi des budgets annuels.

Nombre de logements et mutations en 2022

	logements	mutations
CPCL	3'664	814
SILL S.A.	533	185
FDPA	13	3
Total	4'210	1'002

A noter que, sur le plan des surfaces commerciales, les mandats tiers totalisent 283 surfaces dont une dizaine de transferts est intervenue en 2022.

Par ailleurs, la SILL S.A. met à disposition de Pro Senectute 28 logements au chemin de la Prairie 5A pour les seniors.

Les nouveaux mandats de gérance, tant avec la CPCL qu'avec la SILL S.A., ont été signés en 2022.

Le Comité de la CPCL a validé le projet d'identification des priorités d'assainissement du parc immobilier pour les travaux allant de 1 à 20 ans.

La CPCL collabore avec la société SignaTerre S.A. afin de réduire l'impact énergétique et climatique dans l'optique du Plan climat lausannois, il en va de même avec la SILL S.A., qui elle collabore avec Energo.

Pour l'année écoulée, s'agissant des rénovations conséquentes, trois immeubles ont été concernés:

- rue de Genève 52 – suite et fin des travaux pour le réaménagement des locaux au rez-inférieur et au 1^{er} étage pour la Service de la petite enfance;
- rue Centrale 30 à Chavannes – fin des travaux de rénovation complète du bâtiment fin décembre 2022. Relocation de 14 logements en cours;
- rue St-Martin 29 – fin des travaux de la ventilation de l'Office du stationnement;

- rue St-Martin 33 – Hôtel de police – fin des travaux de remplacement de ventilations, les travaux de l'installation des tableaux électriques se termineront dans le courant de l'année 2023.

Ces interventions sont suivies conjointement avec le Service d'architecture et du logement.

Patrimoine immobilier financier Ville (PIF)

Le patrimoine immobilier financier est composé de 759 logements y compris ceux des immeubles gérés pour d'autres directions. Il a été enregistré 106 mutations de locataires. Ce patrimoine comprend aussi 106 commerces, 26 bureaux et 404 locaux divers.

En termes de faits marquants, il y a lieu de relever les faits ci-après:

- remise en état et location du château de Béthusy par le Tribunal Fédéral;
- le restaurant La Vaudaire rue du Camping 5-7 a bénéficié d'un nouvel exploitant pour une durée déterminée allant de mai 2022 à décembre 2023;
- la maison sise rue de Chavannes 61 sous contrat de prêt à usage avec un collectif a été incendiée, précipitant sa démolition en décembre 2022;
- la rénovation complète à la route du Signal 27b de logements de cinq pièces et quatre pièces au prix de CHF 161.- et 145.- m²/an respectivement, soit en dessous des loyers fixés par la LPPPL, ce qui a permis d'y accueillir des familles;
- l'immeuble à l'avenue des Bergières 1 a bénéficié d'une réfection de façade;
- le renforcement permanent des mesures de sécurité mis en place pour la prévention des risques de squats des locaux vacants;
- la mise en location des immeubles au chemin de la Vuachère 6 et 6a après rénovation complète.

Plan de mobilité (PML) – 1'119 places de parc sont gérées pour le compte du PML, lui-même rattaché au SALV. 111 mutations ont été enregistrées. Parmi elles, 45% concernent des transferts de places des différents services au SALV dans le cadre de la reprise des véhicules de service par le SALV au 1^{er} janvier 2022.

Parcelles en DDP

La gestion administrative de 257 parcelles en droit distinct et permanent de superficie (DDP) a été poursuivie.

Domaine technique des patrimoines administratif et financier et relations interservices

Administration et secrétariat du domaine

Outre les prestations courantes, le secrétariat a mené à terme les actions suivantes:

- gestion immobilière – analyse de baux, conventions, recherches de locaux, analyse et conclusion ou reconduction de baux pour plusieurs services, examen des notifications de hausse de loyer, soutien des services communaux dans les démarches administratives avec les régies, participation à la rédaction de contrat de prêt à usage et convention;
- soutien au secrétariat de direction du service;
- participation au groupe de travail dans le cadre du projet GIMMO;
- saisie du portefeuille immobilier du patrimoine administratif dans le nouveau logiciel «Abalmmo».

Unité technique des patrimoines administratif et financier (TPAF)

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Plusieurs faits marquants sont toutefois à relever:

- Vallée de la Jeunesse 1 – Espace des Inventiones – modernisation de l'éclairage des salles d'exposition et de l'atelier par un nouvel éclairage de

- type LED et une gestion par variateur d'intensité de type DALI. Ce projet a été sélectionné pour un subventionnement équiwatt des SIL;
- avenue de Cour 16 – Centre de vie enfantine La Chenille – renouvellement partiel des équipements de cuisine;
 - route du Jorat 21 – Halte-garderie les Gnômes – remplacement de la production de chaleur actuelle (chaudière à mazout) par un nouveau système de chauffage, de type pompe à chaleur air/eau;
 - Villa Mon-Repos – études pour le renforcement des planchers et travaux de rénovation intérieure: phase de rapports et analyses des coûts, mise à l'enquête et présentation des cahiers des charges en cours;
 - rue de la Louve 1 – mise en place d'un concept de ventilation naturelle, y compris programmation et tests, terminés pour fin février 2023;
 - la Barboleuse – travaux de remplacement des planchers et des poutres des balcons du 1^{er} étage et remplacement des escaliers et barrières des accès extérieurs (première phase);
 - Théâtre de Vidy – travaux de rénovation, mise en conformité et extension du bâtiment: participation aux travaux de l'aile sud, hors projet, en collaboration avec le Théâtre de Vidy;
 - centre de Vie Enfantine de Valency – collaboration avec les mandataires pour les travaux de remise en état d'une partie de la toiture suite à un sinistre feu;
 - le Planemard – suite aux ruptures des conduites de sanitaire et de chauffage dudit appartement, rénovation complète de la salle de bain et de la cuisine. Travaux de remplacement des hottes de ventilation de la cuisine professionnelle (première phase);
 - centre de Vie Enfantine des Bergières – suite aux ruptures des conduites de chauffage, rénovation des sols et de la peinture ainsi que d'une partie des cloisons de la nurserie. Travaux de remplacement complet des conduites d'alimentation des radiateurs de toute la structure;
 - Usine à Gaz – atelier des décors – étude pour les mises aux normes OIBT et de protection incendie;
 - centre Socio-culturel de la Bourdonnette – création d'une nouvelle cuisine pour l'APEMS;
 - allée Ernest-Ansermet 3 – Casino de Montbenon – étude remplacement, mise à niveau de l'éclairage. Salle Paderewski (étude – planification) - étude de remplacement, mise à niveau de la ventilation à la Brasserie de Montbenon et de la Salle des Fêtes - révision des sièges de la Salle Paderewski (mise en conformité);
 - rue de l'Ale 43 – rénovation complète de la cuisine et WC, suite à la remise de bail (Chez Jaime – Brasserie de Chauderon) et remplacement du système de gestion de la ventilation et chauffage;
 - avenue de Beaumont 2 – Château de Béthusy – rafraîchissement des locaux et peinture des volets historiques;
 - avenue Agassiz 5 – accompagnement pour les études d'un Centre de vie enfantine au rez-de-chaussée;
 - avenue de Savoie 2-4 – transformation dans les locaux des cabinets dentaires scolaires;
 - place Chauderon 4 – modification des locaux du Service social de Lausanne (SSL) – projet de remplacement des sources (LED) et mise à niveau des locaux, installation d'un sas pour la réception centralisée et mise en conformité normes AEAI;
 - rue du Port-Franc 18 – aménagement de la réception MAP et divers réaménagements intérieurs suite à des changements d'organisations internes (services ECO, MAP, SGLEA, ARLO). Etude pour le remplacement du revêtement de sol du passage extérieur;
 - rue des Terreaux 33 – étude pour remplacement de la production de chauffage (actuellement au mazout);

- rue du Simplon 33 – rénovations intérieures comprenant des travaux de mise aux normes à la protection incendie de l'immeuble, mise en place d'offices aux étages, remise en état des installations électriques;
- rue de Genève 52 – transformations intérieures pour la création d'une unité d'accueil de la petite enfance au rez-de-chaussée inférieur et d'un centre de vie enfantine au 2^e étage;
- avenue de Morges 60E – transformations intérieures pour le changement d'affectation de bureaux en lieu d'accueil parascolaire de 24 places;
- chemin Isabelle-de-Montolieu 127 – transformation de deux classes d'école en lieu d'accueil parascolaire de 48 places.

Dans le cadre de la crise énergétique, respectivement du plan OSTRAL, des études ont été réalisées par des mandataires spécialisés pour le contingentement de 13 bâtiments administratifs «grands consommateurs». Des mesures d'économie pérennes ont également été identifiées ou en cours.

Secteur intendance

L'année a été marquée par:

- le développement du logiciel Care office pour la gestion du personnel de nettoyage et mise en opération;
- les interventions et dépannages sur les sites de la place Chauderon 4-7-9-11, rue du Port-Franc 18, rue du Maupas 34, rue de Genève 52, avenue de Sévelin 46 et rue des Terreaux 33;
- place Chauderon 7-9-11 et rue du Port-Franc 18 – mise en place des nouveaux réglages des installations de ventilation et chauffage en adéquation avec les directives liées aux économies d'énergie;
- parking de Chauderon – étude, projet, appel d'offres, adjudication et remplacement des barrières et des caisses et mise en place des systèmes de paiements, suivi du bon fonctionnement et programmation des cartes d'abonnés, modification de l'installation au niveau de l'introduction d'eau pour la mise en conformité du dispositif d'extinction automatique (sprinkler), études et appel d'offres en collaboration avec les SIL pour le remplacement complet de l'éclairage par du LED, modernisation du système de vidéosurveillance;
- place Chauderon 7-9 – participation au projet de remplacement des installations de distributions sanitaires;
- place Chauderon 9 – remplacement des fenêtres pour améliorer l'isolation thermique à l'étage E1 (anciens appartements), étude et projet de remplacement des 4 ascenseurs y compris l'étude liée à la ventilation pour la future installation d'un ascenseur destiné aux interventions des pompiers;
- avenue Agassiz 5 – pose des appareils, fournitures des consommables et mise en place de la logistique de prestations de nettoyage, projet, étude et installation du système de contrôle d'accès du bâtiment, programmation des badges du site et mise en opération;
- rue de la Louve 1 – projet, étude et installation du système de contrôle d'accès du bâtiment;
- place Chauderon 4-7-9-11, rue du Port-Franc 18 et avenue de Sévelin 46 – étude en collaboration avec le SOI relative au projet de remplacement du matériel de contrôle d'ouverture de portes en vue de la mise à jour du logiciel de gestion;
- collaboration avec les gérants d'immeubles lors des travaux de transformations pour le soutien technique ainsi que la réalisation des travaux de nettoyages et de fin de chantier;
- sollicitation des services lors de réorganisations internes – selon les besoins, déménagement et soutien aux collaborateurs des services concernés, réaménagements et assistance technique.
- route du Signal 2 - cantine de Sauvabelin – 18 locations effectives, cinq locations annulées.

Secteur Accueil et information (SAI)

En 2022, l'accueil du service a reçu environ 16'000 personnes à la réception, répondu à 33'000 appels et réceptionné 9'000 courriels.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, l'accueil du Service des gérances est séparé de celui du Service d'architecture et du logement (Office communal du logement).

Finances et informatique

L'année 2022 a été caractérisée par la mise en production du logiciel Abalmmo dans le cadre de la conduite administrative, locative, technique et comptable des immeubles, biens-fonds et droits de superficies en gérance.

Comptabilité

Outre les traitements courants pour le service, l'année 2022 a été marquée par:

- l'utilisation des nouveaux logiciels Abalmmo (gestion immobilière) et BDOC (éditique) dès le 1^{er} janvier 2022, mises en production échelonnées selon les spécificités, formations des collaborateurs et divers travaux d'adaptations des outils;
- la mise en fonction de nouvelles procédures et processus de travail simplifiés et uniformisés pour le service en lien le nouvel outil de gestion immobilier;
- la restructuration du budget 2023 afin de répondre aux besoins du nouveau plan comptable de la Ville et du nouvel ERP de gestion des finances de la Ville Abacus.

Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2022:

- en collaboration avec le SOI, la mise en production dès le 1^{er} janvier 2022 du logiciel Abalmmo, les composants du nouvel outil ont été mis en place de manière échelonnée pendant l'année 2022, chaque instance installée a nécessité préparations, tests, et déploiement, puis assistance et aide aux utilisateurs, définitions de listes et rapports, spécifications et implémentation de besoins spécifiques. Ces mises en exploitation se poursuivent jusqu'en juin 2023;
- en collaboration avec le SOI, la poursuite de l'amélioration des outils de communication du service, en particulier ceux liés à l'éditique.

Service d'architecture et du logement (ARLO)

Principales missions du service

Le Service d'architecture et du logement est constitué de quatre domaines:

- systèmes, opération et support;
- logements d'utilité publique et établissements publics;
- architecture et bâtiments;
- Pôle Gare.

Les missions principales du service sont:

- gérer les opérations de planification et de construction des bâtiments communaux;

- développer et mettre en œuvre la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier de la Ville et de tiers;
- mettre en place la politique communale du logement et de l'habitat et garantir sa mise en œuvre;
- mettre en cohérence les différentes politiques publiques autour du bâti (développement durable, assainissement énergétique, accessibilité universelle, accompagnement des locataires, politique de prix, préservation du patrimoine, etc.);
- accompagner la rénovation de logements et la création de logements d'utilité publique sur tout le territoire lausannois;
- piloter et mettre en œuvre la politique des établissements publics;
- gérer l'attribution des logements subventionnés et contrôlés;
- gérer administrativement l'Unité Pôle-Gare.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration architecture	6.00	5.90	–	–
Architecture & Bâtiments	15.00	14.40	24.50	19.50
Direction ARLO	–	–	2.40	1.00
Log. Util. Publ. Et Etabl. Publ	–	–	14.00	12.20
Pôle Gare	3.00	2.20	3.60	3.60
Section analyses et inspection	3.00	3.00	–	–
Syst., Op. et Supp.	–	–	6.90	6.80
Total service	27.00	25.50	51.40	43.10

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	24.40

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Administration architecture	7	5.90	–	–
Architecture & Bâtiments	16	14.40	21	19.50
Direction ARLO	–	–	1	1.00
Logement	1	1.00	–	–
Log. Util. Publ. Et Etabl. Publ	–	–	14	12.20
Pôle Gare	3	2.20	5	3.60
Section études et construction	3	3.00	–	–
Syst., Op. et Supp.	–	–	8	6.80
Total service	30	26.50	49	43.10

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Architecture & Bâtiment	2	1
Total service	2	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
Total service	9	6

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	8

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	5	1.62	6	3.68
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	5	1.62	6	3.68

* information indéterminée car à la tâche

En 2022, avec l'intégration du Domaine logements d'utilité publique et établissements publics et de l'Unité valorisation des patrimoines, le personnel du service a fortement augmenté. A noter également que pour répondre aux nouveaux défis, notamment en matière de politique d'assainissement de la Ville, des engagements de personnel ont eu lieu.

Formation

En 2022, en partenariat avec le Service du cadastre, le service a pu recevoir quatre stagiaires pour une journée dans le cadre d'un stage découverte.

Evènements marquants

Pour rappel, le Service d'architecture, suite à l'intégration des unités Office communal du logement, politique du logement et de l'habitat ainsi que les architectes et les spécialistes de l'Unité valorisation, a été rebaptisé Service d'architecture et du logement (ARLO).

Principales activités 2022

Organisation

La réorganisation du nouveau Service d'architecture et du logement s'est poursuivie et a été mise en œuvre en 2022, notamment le réaménagement des bureaux à la rue du Port-Franc 18,

le réaménagement du guichet de prestations de l'Office communal du logement à la place Chauderon 9 et le déménagement de collaboratrices et collaborateurs.

Fin mai, le service a passé avec succès l'audit de surveillance de la certification, de ses activités de planification et constructions, d'organisation de concours et de gestion des procédures des marchés publics, selon les exigences de la norme ISO 9001. Aucune déviation n'a été identifiée lors de cet audit, qui a confirmé la bonne mise en œuvre du système de gestion et d'amélioration continue.

Concours et groupes de travail

La cheffe du service a participé en tant que membre professionnel du jury au concours de sélection d'une ou un artiste pour la réalisation d'une intervention artistique au cinéma Capitole et au théâtre de Vidy, ainsi qu'au concours de projets d'architecture pour l'auberge de Sauvabelin.

Elle a également participé aux groupes de travail suivants: Commission paritaire pour le personnel communal (COPAR) et Cellule de coordination Pôle-Gare. Elle est également membre de la Commission consultative d'urbanisme et d'architecture (CCUA).

Amiante

La conduite du groupe amiante continue à être assurée par la cheffe du Service d'architecture et du logement, en étroite collaboration avec l'Unité environnement.

Les déléguées et délégués amiante des services maîtres de l'ouvrage n'ont pas signalé de besoins particuliers concernant leurs bâtiments.

Développement durable

Le service est sensible au thème de la construction durable. L'adjoint de la cheffe de service, est membre en tant que représentant d'un service constructeur d'un maître d'ouvrage public du comité de l'association Eco-Bau, du groupe de travail Développement durable (GTDC) de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) du Canton de Vaud et du Comité de révision de la norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier.

Le service participe également au «groupe bois» de la Direction LEA et au «groupe bois local».

Le service est également le répondant pour la Direction LEA pour l'accessibilité universelle.

Systèmes, opérations et support (SOS)

Juridique et marchés publics (JMP)

Dans le cadre de ses activités de répondant des marchés publics dans le domaine de la construction, l'unité renseigne, conseille et accompagne les services maîtres de l'ouvrage pour les questions juridiques et administratives.

Plus d'une centaine d'adjudications ont été élaborées en 2022. Quatre recours ont été enregistrés contre des décisions d'adjudication de travaux. Deux recours ont été retirés en cours de procédure. Les deux autres procédures sont encore pendantes (concernant les projets du collège de la Barre et de l'école des Plaines-du-Loup).

Le «Guide du mandataire», regroupant toutes les données et la documentation mises à disposition des services maîtres de l'ouvrage, mandataires et prestataires externes dans le cadre de la gestion d'un projet de construction, a été étoffé et mis à jour en 2022. En raison de l'entrée en vigueur de la révision du droit des marchés publics au 1^{er} janvier 2023, l'ensemble de la documentation a dû être revu et adapté.

Statistiques (STAT)

Logements vacants

L'enquête annuelle, effectuée auprès des gérances conformément aux instructions du Canton, a permis de dénombrier 394 logements vacants (à louer et à vendre) au 1^{er} juin 2022. Ce résultat

se traduit par un taux de vacance de 0.48%, soit une baisse de 0.22 points de pourcentage par rapport au taux consolidé de 0.70% de 2021.

Au niveau cantonal, le taux de pénurie est de 1.11%, soit une baisse de 0.24 points de pourcentage par rapport au taux de 1.35% enregistré en 2021.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Sur la base du registre cantonal vaudois des bâtiments (RCB), le parc de logements lausannois totalise, en décembre 2022, 80'751 logements compris dans 8'634 bâtiments, recensés et mis à jour par l'Unité statistiques. Ce résultat se traduit par une progression de 0.80%, soit 642 logements supplémentaires par rapport à 2021.

Le parc de logements subventionnés totalise 7'845 logements, représentant 9.72% du parc lausannois.

Logements d'utilité publique et établissements publics (LUP et EP)

Office communal du logement (OCL)

Unité logements à loyers modérés (LLM)

Les collaboratrices et collaborateurs s'occupent de toutes les tâches liées à la location et révision des logements subventionnés ainsi que l'accueil du domaine.

Inscriptions aux logements subventionnés

Durant l'année 2022, 2'685 dossiers ont été réceptionnés (état au 30 novembre 2022), un chiffre stable par rapport à l'année 2021 (2'853 dossiers). Dans les 2'685 dossiers traités, 1'664 attestations de pré-inscription ont été envoyées, 1'084 cartes vertes (dossiers finalisés) et 129 refus d'inscription.

Concernant l'accueil, une augmentation de la fréquentation de ce dernier est constatée, représentant une moyenne de 990 passages par mois (800 en 2021), soit environ 50 par jour.

Les gérances partenaires ont envoyé 1'087 dossiers de candidates et candidats qu'elles ont retenus pour les logements mis en location en vue d'obtenir une autorisation pour l'établissement du bail. Durant l'année, 469 personnes ont obtenu un bail, un chiffre proche du nombre de baux signés en 2021 (476), montrant une certaine stabilité au niveau de la rotation des locataires.

La Commission de dérogation a reçu, analysé et traité 30 demandes de dérogation.

Révision des conditions d'occupation

Suite à la réorganisation de l'unité, ainsi qu'un effectif au complet, 1'041 logements ont été contrôlés, soit une augmentation de 40% par rapport à l'année précédente (741). Dans la grande majorité, les conditions d'occupation étaient encore respectées malgré l'annonce d'un changement de situation. Dans les cas où les conditions n'étaient plus remplies, 176 baux ont été résiliés (100 résiliations pour revenus trop élevés, 63 résiliations pour sous-occupation notoire et 13 pour devoir d'information et de révision non respectés).

Suite aux résiliations de bail, 122 conventions ont été établies accordant une prolongation de bail, 40 audiences ont eu lieu en Commission de conciliation et quatre recours contre la décision de l'Office communal du logement ont été déposés auprès de la Municipalité.

Unité communale de préservation du parc locatif

Les collaboratrices et collaborateurs assurent le suivi des dossiers et le respect des procédures selon la LPPPL (loi sur la préservation et la promotion du parc locatif), notamment dans le cadre des procédures de demandes de permis de construire.

En 2022, environ 750 dossiers (englobant la partie travaux et aliénations) ont été transmis à l'Unité. Un total de 692 dossiers se sont avérés être soumis à la LPPPL.

Les demandes de travaux et de changements d'affectation, soit 612 dossiers (rénovation, transformation, démolition/reconstruction), dont 105 ont fait l'objet d'un préavis communal. Le prix de location moyen se situait à CHF 219.-/m²/an avant travaux et à CHF 243.-/m²/an après travaux.

En outre, 80 dossiers concernant des demandes d'aliénations, dont 69 ont fait l'objet d'un préavis communal. Le prix de vente moyen étant de CHF 8'779.-/m².

Chaque préavis communal transmis à la Direction générale du territoire et du logement – Division logement a été assorti d'une demande de condition (mesure de contrôle du revenu locatif d'une durée de trois, cinq ou dix ans).

Une forte augmentation du nombre de dossiers soumis à la LPPPL est à prévoir, notamment en raison de la politique énergétique contre le réchauffement climatique soutenue par la Ville (plan législature 2021–2026) qui vise à assainir son patrimoine mais également à inciter les privés à en faire de même. Il convient également de noter que de nombreuses demandes de travaux n'ont pas été déposées cette année en raison de la pénurie mondiale de matières premières.

Politique du logement et de l'habitat (PLH)

Assistance et coordination aux locataires

Le nombre de sollicitations a été en légère baisse avec 50 nouvelles demandes de soutien enregistrées. Les problèmes auxquels sont confrontés de nombreuses et nombreux usagers concernent toujours des difficultés à effectuer les démarches de manière efficace. Près de 30 ménages ont bénéficié d'un relogement prioritaire, essentiellement dans le parc de logements à loyers modérés (LLM). L'engagement s'est poursuivi également au sein de la Commission d'attribution des logements gérés par le Service des gérances, par le traitement de demandes particulières émanant de la direction et par des partenariats avec des organisations externes, tels que la Fondation de l'Orme pour le relogement de personnes atteintes dans leur santé.

Action éco-logements

Préparation, planification et collaboration avec les SIL pour la mise en œuvre de l'action éco-logement. Les visites des logements se sont déroulées du 16 au 25 mai 2022 dans deux bâtiments, ainsi que du 24 août au 23 septembre dans un bâtiment. Le bilan de l'opération se présente comme suit: électricité économisée 1 MWh, chaleur économisée 11 MWh, eau économisée 390 m³ et CO₂ évité 3 tCO₂e (tonne de CO₂ équivalent).

Développement du projet «Vieillir chez soi» faisant partie du Programme fédéral «Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020–2024»

En mai 2022, une journée d'échange d'expériences en lien avec le projet «Vieillir chez soi» a été organisée en collaboration avec Pro Senectute Vaud, permettant de présenter les résultats du diagnostic réalisé en 2021 (par le biais d'un sondage fait en 2020). De nouvelles adaptations de logements dans le quartier suivent leur cours.

Soutien aux coopératives d'habitantes et habitants et développement d'habitats innovants

En 2022, dans le cadre du projet «Métamorphose» aux Plaines-du-Loup (PA 1), l'Unité PLH a soutenu les cinq coopératives d'habitantes et habitants dans leur processus d'attribution des logements pour lesquels la Ville de Lausanne a acquis des parts sociales pour 29 appartements. Elle a également procédé au contrôle des attributions d'une caisse de pensions (l'un des autres investisseurs du PA 1). L'unité PLH a contrôlé ces attributions de logements à loyers abordables (LLA) ou régulés sur la base de critères fixés dans des actes constitutifs de droit distinct et permanent de superficie (DDP) réglant la relation de la Commune avec ces investisseurs. Les premières attributions et emménagements ont déjà eu lieu dès l'été 2022 et sont encore prévus jusqu'en 2024.

En 2022, l'unité PLH a également démarré un projet-pilote de création d'une forme d'association coopérative d'habitantes et habitants au sein d'un immeuble préempté sis à l'avenue Henry-Warnery 6.

Promotion et mise en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie

La 18^e édition de la «Fête des voisins» a eu lieu le 20 mai et a rencontré un vif succès puisque 241 inscriptions ont été enregistrées cette année. Les participants ont reçu à domicile un kit apéritif offert par la Ville.

L'accompagnement des associations des habitantes et habitants des Fiches Nord et des Falaises s'est poursuivi.

Suivi des immeubles préemptés

Selon la LPPPL, le droit de préemption peut être activé afin de promouvoir les logements d'utilité publique et maintenir les locataires en place avec des loyers stables et abordables sur le long terme.

En collaboration avec la Commission immobilière, neuf immeubles ont été préemptés de 2020–2022 et un immeuble acheté de gré à gré, ceux-ci sont surveillés par le Service d'architecture et du logement et gérés par la gérance en place jusqu'à leur revente en DDP.

Implication dans les Conseils d'administration et de fondation œuvrant pour des logements d'utilité publique

Trois collaboratrices et collaborateurs représentent la Ville dans 20 sociétés afin de promouvoir, planifier, accompagner et contrôler les logements d'utilité publique.

Etablissements publics

Cette année a permis de clarifier et de publier les attentes pour la future Auberge de Sauvabelin. Celle-ci a fait l'objet d'un appel d'offres pour redonner vie au bâtiment, dans un esprit guinguette et populaire, salué par la démarche participative qui a été conduite par la Ville. Après un processus de sélection, les futurs exploitants ont été choisis fin 2022 et seront révélés début 2023.

L'année 2022 a également été particulière pour l'Hostellerie des Chevreuils à Vers-chez-les-Blanc qui a vu l'arrivée, à la dernière rentrée scolaire, d'une trentaine d'enfants pour un accueil en APEMS. Cette structure provisoire permet ainsi de redonner vie au rez inférieur qui n'était pas exploité par la Coopérative Démarche.

Architecture et bâtiments (ARBA)

Le Domaine architecture et bâtiment met ses compétences de planification et construction à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel:

- la gestion des opérations de planification et de construction des bâtiments communaux;
- le conseil et l'accompagnement des services communaux, maîtres de l'ouvrage et des tiers (CPCL) dans leurs projets de construction, rénovation, transformation et entretien du patrimoine bâti;
- le pilotage et la gestion des constructions d'échelle et de programmes très variés;
- le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine de la Ville et de tiers;
- la mise en cohérence les différentes politiques publiques autour du bâti (développement durable, assainissement énergétique, accessibilité universelle, accompagnement des locataires, politique de prix, préservation du patrimoine, etc.);
- le pilotage des affaires de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) en tant que délégué maître d'ouvrage(DMO).

Ce domaine possède une grande expérience dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail sont tenus à jour régulièrement par les collaboratrices et collaborateurs et font partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées sont de nature extrêmement variée dans le type de programme et l'échelle des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale, de la mise en conformité d'une école et de la rénovation d'un immeuble locatif. Les collaboratrices et collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et accompagner les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, qui nécessitent toutefois un pilotage et une coordination par les architectes cheffes et chefs de projet de la section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

Le domaine est consulté par les maîtres d'ouvrages des services communaux ainsi que par la CPCL en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller dans la détermination de leurs objectifs et étudier la faisabilité de leurs intentions. Ces prestations représentent environ 60% des affaires traitées en interne. Il est clairement démontré que sollicité à temps, le domaine peut ainsi apporter une réelle valeur ajoutée aux réflexions autour du projet pour garantir sa réussite.

Economie de la construction – Hausse des prix

La pénurie de matériaux découlant de la pandémie de COVID-19 a impacté durablement les grands chantiers de construction en cours dont le Service d'architecture et du logement assure le pilotage. Cette situation s'est encore aggravée par l'émergence de la crise énergétique liée au conflit en cours en Ukraine.

Assainissement énergétique

Dans le cadre des activités du domaine, l'Unité analyse et développement a :

- développé la stratégie pour l'assainissement énergétique des bâtiments propriétés de la Ville en collaboration avec les autres services concernés, Gérances, Commission immobilière, Finances et Services industriels, qui a été approuvée par la Municipalité. Le préavis relatif aux travaux, 1^{re} étape, estimés à CHF 74,6 millions, sera déposé en janvier 2023;
- effectué les analyses économiques et techniques sur une vingtaine de projets d'assainissements énergétiques et calculé les émissions/économies de CO₂ en rapport avec les travaux planifiés dans le préavis susmentionné.

Patrimoine de la CPCL

Le domaine a élaboré et fait valider le nouveau contrat de «Délégué à la maîtrise d'ouvrage» par la Direction de la CPCL.

Suite à une analyse énergétique du parc et une priorisation des travaux établie avec la direction de la CPCL, le domaine a établi le chiffrage de tous les bâtiments à rénover dans les dix ans et a fait valider le nouveau plan des investissements 2023–2032 de la CPCL.

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

A l'étude:

- place Chauderon 7–9 (7^e étape) – travail de priorisation des travaux futurs et mise à jour des appels d'offres pour la réfection des installations sanitaires;
- rue Dr-César-Roux 8 – préparation du dossier d'enquête pour la rénovation de l'enveloppe et des techniques et la création d'un étage supplémentaire;
- avenue de Morges 33bis – avant-projet pour la rénovation complète de l'immeuble;
- rue Haldimand 51 – analyse du bâtiment et lancement d'une étude phase 1 pour la rénovation de l'enveloppe;
- rue des Plaines-du-Loup 74 – lancement d'une étude de faisabilité pour une rénovation.

En cours de réalisation:

- rue Centrale 30 – rénovation complète de l'immeuble terminée fin décembre;
- rue St-Martin 29 – fin des travaux pour le remplacement de la ventilation de l'Office du stationnement;
- rue St-Martin 33 – deux chantiers en cours pour le remplacement de la ventilation et des tableaux électriques;
- rue Floréal 19–21 – travaux de réfection des canalisations et mise en séparatif terminés en 2022.

Patrimoine de la CPCL – ex-COLOSA

Des dossiers sont en attente d'une décision de la part de la CPCL.

Patrimoine financier de la Ville de Lausanne

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

A l'étude:

- rue Jean-Jacques Mercier 3 – mise aux normes AEAI et SIA 358 du bâtiment;
- place de la Palud 10-11/rue de la Louve 3 – étude pour la création d'un théâtre et l'assainissement du bâtiment;
- rue Dr-César-Roux 5 – mise à l'enquête pour la rénovation de l'immeuble et création d'un ascenseur; oppositions au projet en cours de traitement.

En cours de réalisation:

- rue Dr-César-Roux 16 – fin des travaux annexes y compris couvert à vélos végétalisé;
- chemin de la Vuachère 6-6a – rénovation de l'immeuble avec création de cinq appartements achevée;
- rue de l'Industrie 13 – rénovation de l'immeuble en cours; fin prévue courant 2023;
- rue Aloys-Fauquez 1 – poursuite des études du projet pour démarrage des travaux en 2024.

Patrimoine administratif de la Ville de Lausanne

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

A l'étude:

- maison de quartier Plaines-du-Loup – nouvelle construction en matériaux bio-sourcés;
- centre de vie enfantine de Valency – rénovation;
- collège de la Sallaz – étude de faisabilité;
- collège de Béthusy – étude de faisabilité;
- temple de la Croix d'Ouchy – réaffectation;
- auberge de Sauvabelin – projet de rénovation;
- maison de la culture et de l'innovation numérique (maison Gaudard) – transformation;
- maison des pêcheurs – construction nouvelle.

En cours de réalisation:

- collège de la Barre – rénovation y compris construction des classes transitoires;
- collège de Montoie – assainissement énergétique;
- collège de St-Roch (aile Est) – assainissement du bâtiment;
- collège des Plaines-du-Loup – construction nouvelle;
- collège du Belvédère – agrandissement;
- cinéma Le Capitole – rénovation.

Etat du financement des affaires traitées du patrimoine administratif

A la fin de l'année, le portefeuille géré s'élevait à CHF 407'624'000.-. Le nombre d'affaires suivi est de 61. Les mandats actifs sont les projets en cours avant boucllement des comptes.

Affaires en portefeuille	2021 en CHF	2022 en CHF
Crédits à voter	42'384'000.-	127'012'000.-
Crédits votés	346'264'000.-	280'612'000.-
Total	388'648'000.-	407'624'000.-

Répartition de l'ensemble des mandats

Mandats	Nb	2021 en CHF	Nb	2022 en CHF
Externes – bureaux privés	24	335'481'000.-	30	270'038'000.-
Internes – ARLO	43	10'783'000.-	31	10'574'000.-
Total	67	346'264'000.-	61	280'612'000.-

Le nombre d'affaires traitées est resté stable en 2022. Treize nouvelles affaires ont été ouvertes. Le volume financier des crédits votés gérés par les responsables de projets a diminué en raison du bouclage de 16 affaires pour un montant de CHF 98,4 millions.

La forte augmentation du montant des crédits à voter s'explique par la prise en compte de la 1^{re} étape d'assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville de Lausanne pour la législature 2021-2026.

En 2022, les dépenses engagées pour les travaux de construction s'élèvent à CHF 51'375'000.-

Pôle-Gare (PG)

Pour l'Unité Pôle-Gare, l'année 2022 a été consacrée au développement du projet d'aménagement de la place de la Gare et de ses accroches dont le dossier de l'examen préalable a été envoyé à la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton en décembre. Par ailleurs, le projet d'espace public sous-gare a été initié avec les mandataires lauréats; les premiers développements sont principalement en lien avec la mobilité.

En janvier, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) ont annoncé un retard dans le traitement des charges au permis de construire de l'agrandissement et de la modernisation de la gare ayant pour impact un report des travaux majeurs prévus en 2022 (galette ferroviaire, bâtiment des voyageurs et interface multimodale de la place de la Gare). Un Comité directeur restreint pour fluidifier la gestion du dossier dans lequel la Ville s'est fortement impliquée a été mis sur pied.

Suite à l'annonce en septembre par l'OFT d'un report de ces travaux d'environ 12 mois, une rencontre avec la Conseillère fédérale M^{me} Simonetta Sommaruga, demandée par le Canton et la Ville, a eu lieu le 8 novembre en présence des directeurs de l'OFT et des CFF. L'objectif était d'échanger sur le dossier de la gare de Lausanne. Depuis, une «Plateforme de suivi au plus haut niveau» regroupant l'OFT, les CFF, le Canton et la Ville se réunit tous les mois pour un suivi rapproché du dossier. Un nouveau planning du chantier CFF sera fait au printemps 2023.

Afin de limiter les impacts du report de ces travaux sur la population lausannoise, la Ville de Lausanne a demandé aux CFF de démanteler les palissades sur la place de la Gare et sur la place des Saugettes sous-gare mises en place respectivement en début et fin d'année. L'objectif est de rendre ces espaces à la population et de réaliser des aménagements transitoires en lien avec les saisons. Le 23 décembre, les aménagements «Entracte» ont été inaugurés; le programme 2023 est en cours d'élaboration.

En 2022, la Commission de projet ad-hoc du Conseil communal s'est réunie quatre fois et la Délégation Municipale Pôle Gare cinq fois. Le COPIL Léman 2030 s'est réuni quatre fois, le CODIR trois fois et le CODIR restreint quinze fois. Ceci a été l'occasion de se pencher de manière assidue sur le traitement des charges au permis de construire de la gare, de développer une vision globale des différents projets conduits au sein du périmètre Pôle Gare, d'échanger sur l'avancement général et sur le reporting global et financier du projet.

Service des parcs et domaines (SPADOM)

Principales missions du service

— mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, du paysage et d'aménagement de l'espace public;

- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et cinq cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins du public et les aspects écologiques, esthétiques et économiques;
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal;
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Agriculture & Gest. Territoire	1.80	1.60	1.60	1.60
Arbres	–	–	1.80	1.80
Ateliers	28.60	27.60	20.80	19.80
Bureau Esp. Public & Paysage	9.15	9.15	10.15	10.10
Cimetières	35.35	33.55	34.75	31.75
Conduite des Parcs	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction – RH – Admin	23.60	21.00	22.95	22.70
Entretien bâtiments & Infrastructure	2.00	2.00	2.00	2.00
Etablissement horticole	18.40	18.40	18.20	18.20
Forêts	16.50	16.30	16.70	14.65
Nature	4.90	3.50	3.70	3.10
Parcs – sect. Ouest	40.30	38.90	38.90	36.10
Parcs – sect. Est	44.90	42.90	45.10	44.10
Parcs – sect. Sud	51.70	50.70	49.40	47.40
Police des chiens & Projets	3.00	3.00	3.00	3.00
Vignobles	10.00	10.00	12.00	9.00
Total service	292.20	280.60	283.05	267.30

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	-9.15

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Agriculture & Gest. Territoire	2	1.60	2	1.60
Arbres	–	–	2	1.80
Ateliers	28	27.60	20	19.80
Bureau Esp. Public & Paysage	10	9.15	11	10.10
Cimetières	35	33.55	33	31.75
Conduite des Parcs	2	2.00	2	2.00
Direction – RH – Admin	24	21.00	26	22.70
Entretien bâtiments & Infrastructure	2	2.00	2	2.00
Etablissement horticole	19	18.40	19	18.20
Forêts	18	16.30	16	14.65
Nature	5	3.50	5	3.10
Parcs – sect. Ouest	40	38.90	37	36.10
Parcs – sect. Est	44	42.90	45	44.10
Parcs – sect. Sud	52	50.70	49	47.40

Police des chiens & Projets	3	3.00	3	3.00
Vignobles	10	10.00	9	9.00
Total service	294	280.60	281	267.30

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Ateliers	-	2
Bureau Esp. Public & Paysage	1	1
Cimetières	2	2
Direction – RH – Admin	4	3
Etablissement horticole	4	3
Forêts	3	3
Parcs – sect. OUEST	2	3
Parcs – secteur EST	2	3
Parcs – secteur SUD	3	2
Total service	21	22

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	34	28
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	35	29

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	1
Démission	13
Départ à la retraite	19
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	34

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	10	0.28	10	0.52
Auxiliaires mensualisé·e·s	17	5.84	12	3.85
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*	7	*
Total service	31	6.12	29	4.37

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Lancé en 2021, le plan canopée «Objectif canopée» a vécu sa 2^e année de mise en œuvre avec pas moins de 1'600 arbres plantés. Ce projet d'envergure visant l'augmentation de la surface foliaire de 50% d'ici à 2040 implique l'ensemble du personnel du Service des parcs et domaines.

Principales activités 2022

- Mars — déploiement d'un nouveau système de récolte de déchets dans les parcs;
— des drones dans les vignobles pour éviter les tassements des sols et faciliter le travail des vigneronnes et vignerons;
- Avril — la 10^e édition de la fête de la forêt Arbracadabra, le 26 mars;
— fin de la première saison de plantation de l'Objectif canopée avec 1'453 arbres (en 2021) et 750 arbres (2022) plantés, dont une première micro-forêt à la Maladière;
- Mai — 5'000 plantons vendus lors de la 2^e édition du marché aux plantons ProSpecieRara;
- Juin — 3^e édition du Lausanne Plogging, la course aux déchets à travers Lausanne;
— lancement de l'appel à projet Espace Blécherette;
— inauguration du quartier de Sévelin – des arbres, des graminées et des vivaces plantés au service du réseau écologique lausannois;
- Juillet — la rue de la Tour est envahie par les roses trémières;
— le Parc naturel périurbain du Jorat récompensé par le prix Elisabeth et Oscar Beugger décerné par Pro Natura;
— les vigneronnes et vignerons de Lavaux récompensés lors de la Triennale de la Confrérie des Vignerons;
- Août — inauguration des nouveaux jardins de Beaulieu;
— 5^e édition du concours Nature en ville;
— 3^e édition du pressoir public – plus de 1'550 litres de jus de pommes, poires, coings;
- Septembre — inauguration des préaux scolaires des collèges du Vieux-Moulin et de Beaulieu;
— «48 heures de l'agro-écologie» et ses nombreuses visites et ateliers dans le cadre des journées de l'agro-écologie organisées par Agroecology Works!;
— «1.2.3 Nature... cherche et trouve dans ta ville»: les communes de Chavannes, Renens et St-Sulpice viennent rejoindre le projet;
— 10^e Marché d'automne ProSpecieRara, «de la terre à la table», et son hôte d'honneur Bio Vaud;
- Octobre — Lausanne Jardins 2024 – lancement du concours international;
— inauguration du plantage du Grey;
— mise en ligne du kit de transformation alimentaire;
— 22^e édition d'«Un arbre, un enfant» à Praz-Séchaud, plantation d'une future forêt avec 1'500 petits chênes;
— lancement de la seconde saison de plantation pour l'Objectif canopée avec 1'373 arbres prévus, marquage au sol pour annoncer les nouveaux arbres du plan canopée;
- Novembre — inauguration du parc de la Solitude et son nouveau plantage;
— présentation d'une bande dessinée sur le Chasselas avec mention du Clos des Moines;
— des plantations participatives sur le toit du parking Bellefontaine;
— la Ville de Lausanne rejoint la Baronnie du Dézaley;
— Exposition «Bois et Santé» au Forum Hôtel de Ville, en collaboration avec Lignum Vaud – accueil de 20 classes pour un total de 366 enfants et enseignants et 730 visiteurs hors écoles;
- Décembre — 220^e Mise des vins, à l'Hôtel de Ville.

Autres actions:

- les jardins de poche continuent à éclore en ville;
- quatre lapins tricolores ProSpecieRara rejoignent le parc animalier à Sauvabelin;
- Anne-Lise Saillen, les arbres demain, et France Schmid, œuvres sur Lavaux, exposent dans le nouvel espace de la Tour de Sauvabelin;
- un nouveau parc de la Brouette qui sera inauguré officiellement en 2023;
- l'année 2022, un millésime extraordinaire pour les vigneron·nes et les vins;
- Lausanne accueillera l'Assemblée Générale de Great Wine Capitals en 2023;
- Cimetières – rénovation du Jardin du Souvenir et du local des jardiniers du Boix-de-Vaux 1;
- un nouveau visage pour le lac de Sauvabelin avec l'enrochement de ses berges.

Administration, communication, projets et RH

Administration

L'Unité administrative soutient la direction et les divisions du service en matière de correspondance, de suivi décisionnel, d'organisation et d'optimisation des processus. Elle gère aussi les réponses à donner au public, le suivi administratif des requêtes en abattage ainsi que l'administration des 18 plantages lausannois. La comptabilité assure le suivi des dépenses, accompagne les divisions pour l'élaboration du budget et pour le bouclage des comptes.

Projets

L'Unité projets est la mise en pratique du principe de transversalité du service puisque toutes les divisions peuvent faire appel à elle pour mener certains de leurs projets – stratégiques ou opérationnels – nécessaires à la concrétisation du programme de législature.

Promotion et événements

La mission de l'Unité promotion et événements est de mettre en valeur les projets, les produits et les événements du service. Qu'il s'agisse d'organiser des conférences de presse, de rédiger des communiqués, des publications sur les réseaux sociaux, de créer des flyers, de gérer la logistique des événements, cette unité œuvre étroitement avec toutes les divisions du service. Elle est aussi en charge de la communication interne du service.

RH

L'Unité RH a géré les affaires du personnel du service, incluant le suivi de situations problématiques de santé et la gestion de la relève et des talents, tout en assurant l'encadrement de 22 apprenties et apprentis, 24 stagiaires (stage découverte, BNF, Olbis, ETSL, Orif, OSEO, Le Repuis, AI, LIFT, Afiro, Fondation Verdeil, validation d'entrée en HES) et 24 auxiliaires. L'Unité RH a également géré 53 engagements, dont sept apprenties et apprentis, en 2022.

Santé et sécurité au travail

En 2022, le responsable santé et sécurité au travail a mis en œuvre la formation continue du personnel en matière de sécurité et de santé au travail.

La suite de la mise en place d'une stratégie Qualité, santé, sécurité, environnement (QSSE) et les formations acquises du responsable ainsi que l'excellente collaboration interservices dans ce domaine permettront le déploiement de l'ensemble de la stratégie en 2023.

Plusieurs analyses de l'espace public et des bâtiments ont été effectuées en collaboration avec les unités du SPADOM et d'autres services afin d'établir le catalogue des risques et d'effectuer les travaux nécessaires à leur mise en conformité.

Plusieurs analyses de risques ont été effectuées en collaboration avec le DSST pour diverses problématiques liées à la santé et à la sécurité.

Bureau d'intégration canine et de la police des chiens

L'activité générale 2022 du Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan) a principalement été marquée par les sphères d'influence suivantes:

- une augmentation des affaires traitées en regard de l'exercice précédent (+ 7.5%);
- une augmentation des cas de morsures au détriment des chiens (+ 38%);
- une augmentation des annonces de chiens listés (+ 34%).

Domaines et patrimoine

Agriculture

L'Unité agriculture a poursuivi la mise en œuvre des axes de la Politique agricole urbaine définie dans le rapport-préavis N° 2018/09 «Politique agricole urbaine: des balcons aux champs». Les actions les plus importantes réalisées ont été les suivantes:

- un appel à projet a été lancé pour l'exploitation des fermes du Châtelard et de la Blécherette;
- deux nouveaux plantages associatifs ont été créés, à l'avenue du Grey et dans le parc de la Solitude;
- trois nouveaux potagers scolaires et 11 nouveaux jardins de poches ont été créés;
- 16 arbres fruitiers haute tige ont été plantés au Chalet des Enfants;
- cinq hectares supplémentaires sont cultivés en bio;
- «Les 48h de l'agro-écologie» à Lausanne ont permis à la population de découvrir les différentes actions en cours.

Différents travaux d'entretien ont été effectués dans les domaines agricoles.

Entretien des bâtiments et infrastructures

L'unité a participé à l'élaboration et à la conduite de nombreux projets et réalisations en matière d'entretien, de rénovation et de construction, tant dans le domaine du bâtiment que dans celui du génie civil.

Le chalet d'alpage des Amburnex a subi des transformations pour la création d'un local de vente, dont l'unité a assuré le suivi de la bienfacture des travaux. En vue de travaux de rénovation du grand rural pour l'exploitation de la ferme agroécologique de Rovéréaz, l'un des bâtiments a été partiellement assaini. Plusieurs domaines agricoles ont fait l'objet d'étude et de travaux d'entretien pour la réaffectation des domaines de la Blécherette et du Châtelard.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'unité ont participé à la poursuite de l'élaboration d'une stratégie globale d'entretien des ouvrages placés actuellement sous la responsabilité du SPADOM. Trois passerelles piétonnes sur la Vuachère ont fait l'objet de travaux lourds d'entretien.

L'unité a effectué la conception et la réalisation de rénovation des bureaux pour ses sites administratifs, ainsi que le suivi pour les travaux de réaménagement et d'entretien pour les vestiaires, la cafétéria et la rénovation d'un WC pour personne à mobilité réduite au cimetière du Bois-de-Vaux.

Vignobles

L'année 2022 a été marquée par:

- la sortie de nouvelles références: Perfecto (Pinot noir), Nuance de gris (Pinot gris), L'explosive (pétillant naturel) et L'Inattendu (Sauvignon blanc) démontrant le savoir-faire des vignerons;
- l'utilisation de deux drones a permis d'effectuer les traitements en Lavaux;
- l'année 2022 fut une année viticole mémorable où la qualité et la quantité ont été au rendez-vous.

Les domaines de la Ville de Lausanne ont été à nouveau classés parmi les 150 meilleurs vignérons suisses.

La 220^e mise aux enchères a retrouvé son public avec un dynamisme inégalé.

La Ville de Lausanne a rejoint la Baronnie du Dézaley.

Les domaines de la Ville de Lausanne ont retrouvé le chemin des salons viticoles et la réputation de ses crus est toujours meilleure.

Bureau espace public et paysage

La mission principale du Bureau espace public et paysage (BEPP) consiste à mettre en scène et assurer la cohérence des différentes politiques du service dans le cadre des planifications urbaines et de l'aménagement de l'espace public.

Concrètement, les prestations 2022 du BEPP ont concerné les domaines d'activités suivants:

Planification urbaine

- contributions à la révision du plan d'affectation communal (PACom) et son volet nature et paysage;
- suivi des grands projets lausannois, via le coordinateur grands-projets pour le projet Métamorphose: mise en œuvre du projet d'espaces publics du PPA1, mise en soumission des travaux du parc; développement des principes d'espace public pour le PA2 et participation à l'organisation du concours des espaces publics; suivi de l'élaboration du PA Bourdonnette et développement de l'avant-projet du nouvel établissement horticole, ainsi que du futur site logistique de Montblesson;
- pour les projets de transports publics – calage des principes d'arborisation du tram t1 et suivi et adaptations en cours de chantier; coordination des enjeux liés au futur métro m3 dans le cadre du développement des projets des stations; suivi de l'étude test de l'avenue d'Echallens coté est; suivi du projet de réaménagement du carrefour Montétan et des travaux de réaménagement de l'ouest de l'avenue d'Echallens;
- pour l'Unité Pôle-Gare – reprise du projet de la place de la Gare et des avenues qui s'y accrochent avec les nouveaux mandataires; réponses aux opposantes et opposants pour le quartier des Fleurettes; coordination pour les quartiers adjacents Rasude et Plateforme 10; contribution aux aménagements transitoires de la place de la Gare, restituée par les CFF en attendant la reprise du chantier;
- poursuite et développement des projets de recherches sur les techno-sols en lien avec les besoins de portance et de gestion des eaux, et exploration des potentiels de production de biochar avec la biomasse lausannoise en coordination avec les SIL;
- contribution à l'élaboration du règlement des arbres pour une entrée en vigueur en 2023.

Réalisation d'études et de projets dans les espaces publics

- Objectif canopée – la mise en œuvre du plan canopée s'est poursuivie avec le suivi des plantations prévues durant l'hiver 2021-2022 (1'453 arbres plantés) et l'étude des emplacements pour la campagne de plantation 2022-2023 (plus de 1'600 emplacements identifiés). Parmi les sites emblématiques plantés cette année, on relèvera la promenade de la Grève, le giratoire de la Maladière, les avenues du Grey et de Provence et les abords du Théâtre de Vidy. Avec le même objectif de rafraîchissement de la ville, la stratégie de végétalisation verticale est en cours d'élaboration: elle a d'ores et déjà conduit à planter durant l'année plus de 1'443 plantes grimpantes au pied de divers façades, murs, clôtures et autres supports, permettant ainsi de végétaliser à terme plus de 7'000m²;

- parcs – les études de la fontaine ludique de Montbenon ont été finalisées en prévision d'une réalisation en 2023. L'aménagement du parc de la Solitude a été inauguré à l'automne; les aménagements transitoires des jardins de Beaulieu ont été finalisés début juillet; les travaux du parc de la Brouette se sont achevés permettant son ouverture au public fin décembre et de prévoir une inauguration au printemps 2023; s'y ajoute le chantier du tout nouveau Parc-du-Loup entamé en 2022, dont la finalisation partielle est prévue en 2023, en attendant l'arrivée de la nouvelle Maison de quartier qui s'y installera en 2025;
- rues et places – les travaux de plantations au sein de la plateforme de Sévelin ont été achevés au printemps; de nombreux arbres de rues ont été plantés dans des fosses entièrement renouvelées, notamment aux avenues de Milan, de Rhodanie, de Pierre-Viret, de Praz-Séchaud, du Léman ou encore au chemin des Magnolias, à la rue de la Borde et à la rue du Bugnon;
- préaux scolaires – quatre projets de réaménagement ont été réalisés – collèges de Beaulieu, de Coteau-Flauri, de Pierrefleure et du Vieux-Moulin – permettant l'augmentation de la canopée, la perméabilisation du sol et la valorisation de la qualité ludique de ses préaux;
- places de jeux – on peut relever la création de nouvelles places dans le parc de la Brouette et sur la promenade de Derrière-Bourg; celle du Parc-du-Loup est en cours de construction et prévue d'être finalisée en 2023, tout comme le réaménagement de la place de jeux des Faverges; s'y ajoutent les quatre préaux scolaires cités plus haut; parmi les projets étudiés en 2022 en prévision d'une réalisation en 2023, il faut citer les places de jeux du parc du Denantou et de la place Milan;
- plantages et potagers urbains – les aménagements des plantages de la Solitude et du Grey ont été finalisés en mai-juin 2022 et remis aux associations constituées. Sur la toiture du parking de Bellefontaine, une quinzaine de bacs potagers ont été mis à la disposition des habitantes et habitants du quartier; sur ce même site une grande action participative de plantation d'arbustes à petits fruits et plantes aromatiques a été réalisée en novembre, réunissant une quarantaine de participantes et participants;
- fleurissement urbain – une stratégie de reconversion des massifs de plantes annuelles et bisannuelles en massifs de vivaces a été développée en vue d'une mise en œuvre à l'échelle de la ville dès 2023-2024; la rue de la Tour s'est vue sertie d'une trentaine de niches plantées de roses trémières, au titre de projet pilote et le giratoire de Montchoisi a été dégoudronné pour accueillir un mélange de plantes rudérales plantées dans un substrat minéral expérimental.

Manifestations diverses

- Lausanne Jardins 2024 – la manifestation intitulée «L'eau et nous» prendra place sur les rives du lac entre la Chamberonne et la Vuachère et questionnera les nombreuses plus-values que l'eau apporte à la ville; le préavis a été finalisé et adopté par le Conseil communal en juin 2022; en collaboration avec la commissaire le cahier des charges du concours international a été finalisé et le concours lancé en prévision de son jugement en mars 2023.

Entretien, production et maintenance

Production aménagement bois

En juillet 2022, dans le cadre du projet «Synergie», le garage mécanique, la logistique (chauffeurs et chauffeurs), les magasiniers, l'appareilleur et l'électricien ont été rattachés au SALV.

Les menuisiers du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP) ont été accueillis au Service des parcs et domaine (SPADOM) pour créer une filière bois.

Le garage du SPADOM, en sus de l'entretien et des réparations du parc de véhicules et machines du service, a effectué 63 expertises selon les directives du Service des automobiles et de la navigation tout au long de l'année.

L'équipe paysagère a réalisé divers travaux dans les parcs, les places de jeux, les cimetières (rénovation complète du jardin du souvenir) et les cheminements forestiers, ainsi que le montage, le remplissage et la mise en place des bacs potagers, des préparations de substrats divers, tout en privilégiant les composts produits en interne. La fin de l'année a été consacrée aux aménagements éphémères de la place de la Gare – patinoire, buvette, etc.

L'équipe bâtiments et jeux a réalisé les travaux de réfections et sécurisation des places de jeux, l'entretien courant des bâtiments et locaux du service. Elle a aussi réalisé des travaux sur l'ensemble du mobilier urbain dont le service a la charge.

L'établissement horticole a mis en place une plateforme de commande accessible pour chaque équipe du service, comprenant les produits phytosanitaires naturels utiles à l'ensemble du service.

Une culture de fleurs annuelles supplémentaires destinées à la création des massifs pour les quatre maillots du Tour de France a été effectuée.

Parcs et Cimetières

En 2022, toutes les plantations pour les tombes au bénéfice d'un abonnement d'entretien annuel ont pu être honorées. Le local du cimetière du Bois-de-Vaux 1 a été rénové pour permettre de réunir le personnel de Bois-de-Vaux 1 et 2, ainsi que de Montoie (25 personnes). Le jardin du souvenir du cimetière de Montoie a été rénové par les équipes du SPADOM.

Dans le cadre du Plan climat, la mise en place du Plan canopée s'est poursuivie avec la plantation de nouveaux arbres et de plantes grimpantes. Pour ce qui est de la prévention du littering, les parcs ont pu bénéficier de la participation de collaboratrices et collaborateurs auxiliaires sur les sites du Bourget, de Montbenon et de Mon-Repos durant la période estivale. Le Secteur ouest a travaillé à la réfection du jardin ProSpecie Rara (PSR) du Signal. Le Secteur est à travaillé à l'arborisation du quartier de Sévelin et à la reprise de l'entretien de Plateforme 10. L'ensemble des équipes des parcs a travaillé à la mise en place de structures écologiques comme la création de murgiers composés, de souches et de branches destinées à la faune.

Nature

La mission de la Division nature est de maintenir, développer et faire connaître la biodiversité en ville.

Au vu de la forte densification et des enjeux liés au climat et à la biodiversité, un groupe «Territoire et constructions» s'est formé dans le but de renforcer ces deux thématiques majeures lors des analyses de permis de construire. La préservation de la pleine terre, du paysage et de la biodiversité est finement évaluée lors de toutes les procédures de consultation et d'octroi des permis. Durant l'année, 448 affaires en matière d'aménagements paysagers et d'arborisation ont été traitées, dont 409 permis de construire et 39 demandes préalables ou demandes de renseignements. Des autorisations d'abattages ont été délivrées pour 541 arbres avec 829 exigences de compensation. Les processus internes ont été améliorés afin de mieux gérer le flux des demandes.

Le chantier du RPGA a démarré par la soumission au Canton pour examen préalable du MPGA et du premier PACom, celui des territoires forains. La Division nature a participé à l'élaboration de ces règlements pilotés par le Service de l'urbanisme.

La division assure les projets visant à renforcer l'infrastructure écologique en ville de Lausanne. La valorisation et la restauration des réseaux naturels sont un point fort de la politique nature en ville. Les actions en faveur des ouvrages végétalisés (toitures et façades), la réalisation de biotopes tant sur le domaine public que privé, la promotion des plantes indigènes battent leur plein: ce ne sont pas moins de 15 toitures végétalisées qui sont en cours de réalisation, quatre prairies ensemencées, six aménagements nature chez les privés, plusieurs

biotopes sur le domaine public dont des afforestations en lien avec l'Objectif canopée, trois murgiers et un étang.

Dans le cadre du projet de sciences participatives menées par la division, 874 observations par 93 observatrices et observateurs depuis le lancement du projet permettent le rassemblement de précieuses données pour le suivi de la faune et de la flore. Quatorze nouveaux jardins de poche ont vu le jour et ravissent les habitantes et habitants. La Division nature participe aux différents événements du service et de la Ville afin de sensibiliser et présenter son travail, comme la Fête de la Nature, le marché ProSpecie Rara, la Fête de la forêt, la fête de l'Association de Sauvegarde du Léman.

Arbres & forêts

Arbres

L'Unité arbres a vécu sa première année d'existence formelle et accompli ses missions d'expertise pointue en matière d'arbres urbains auprès de l'administration communale et des habitantes et habitants. Sollicitée pour des procédures d'abattage, de contrôle sécuritaire, d'évaluation sanitaire et de soin aux arbres, l'unité est également le point de référence pour le choix d'essences adaptées au climat futur dans le cadre de l'Objectif canopée, et l'accompagnement de ce programme ambitieux devant se déployer jusqu'en 2040. Les coordinations internes avec la Division entretien, production et maintenance (EPM), le Bureau espace public et paysage (BEPP) et la Division nature, et les services partenaires (MAP, SIL, EAU, CADA, etc.) sont cruciaux à la qualité et la quantité des plantations d'arbres en ville.

Les requêtes d'abattage privées sont restées stables en nombre à 217 affaires, pour 313 arbres (dont 288 abattages ont été autorisés). Lorsque le quota d'arbre était déficient au sens du PGA (un arbre exigé par tranche de 500 m² entamée), l'abattage était conditionné à une compensation, représentant pour 2022, 203 arbres à replanter. L'année 2022 a été marquée d'une sécheresse exceptionnelle de février à septembre, accompagnée de plusieurs pics de chaleurs et canicules qui ont mis sous fort stress le patrimoine arboré. Les effets de ce choc climatique se feront toutefois sentir durant les prochaines années, avec un possible dépérissement des essences telles que le hêtre et le tilleul.

Forêts

L'Unité forêts assure la gestion, l'entretien et l'exploitation des parcelles forestières en main communale (1'700 ha), et des infrastructures qui s'y trouvent (chemins, refuges, ouvrages divers). Les gardes forestiers et équipes de bûcherons ont accompli des chantiers très divers, allant de coupes forestières (Montagne du Château, Bois d'Archens, Vernand, etc.) à des réfections d'infrastructure d'accueil, en passant par des actions liées à la biodiversité (l'étang de Vernand, l'entretien de la zone centrale du parc naturel périurbain du Jorat, etc.), la sécurisation des cheminements et la protection contre les dangers naturels (le sentier de la Borde). La gestion des forêts urbaines constitue un défi à part entière, de par la taille réduite des massifs de leurs abords très fréquentés, et des attentes élevées de la population urbaine quant à la conservation des arbres. Des séances d'information publiques ont été régulièrement organisées.

Les forestières et forestiers ont également participé de manière active au développement des filières des bois lausannois et vaudois destinées à la construction de nouveaux bâtiments publics (l'école des Plaines-du-Loup par exemple).

L'unité a continué à travailler avec le Parc Naturel du Jorat (PNJ), notamment pour l'accueil de classes et pour la réalisation des travaux de terrain afin d'aider le PNJ à atteindre ses objectifs en matière de biodiversité, d'accueil et de promotion du bois.

L'unité est, en outre, régulièrement amenée à présenter ses tâches, les multiples compétences mobilisées et la matière bois dans toutes ses qualités lors de manifestations publiques, qui ont lieu au rythme des saisons en commençant par la Fête de la Forêt au printemps à Sauvabelin, et la manifestation «un arbre, un enfant» à l'automne. En novembre 2022, l'exposition «Bois et santé» au Forum de l'Hôtel de Ville (partenariat avec Lignum Vaud) a également été l'occasion de présenter au public les vertus du bois et de la forêt comme espace de loisirs, comme matériau de construction ou dans les textiles, et même virtuel.

Préavis

Le SPADOM a rédigé les préavis N° 2022/05 «Lausanne jardins 2024» et N° 2022/26 «Rénovation et réhabilitation des parcs et domaines-crédit-cadres annuel 2023»

Service d'organisation et d'informatique (SOI)

Principales missions du service

- garantir à la Municipalité, au personnel de la Ville de Lausanne et aux Lausannoises et Lausannois un système d'information sûr, transverse, ouvert, agile et efficace, tout en réduisant l'impact environnemental et l'obsolescence;
- mettre en place une stratégie digitale pour la Ville de Lausanne et sa population;
- encadrer et accélérer la numérisation responsable des services de la Ville avec une cyberadministration performante;
- fournir un portail numérique pour les citoyennes et citoyens leur donnant accès à des prestations numériques de qualité;
- gérer les données de la Ville dans le but de soutenir la prise de décision, tout en garantissant la qualité et la conformité légale avec la protection des données;
- permettre l'accès aux données non sensibles à la population et à l'économie.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement & Intégration	12.80	12.80	12.80	12.80
Direction SOI	11.65	11.65	11.10	10.10
Gouvernance, sécurité & données	8.30	7.30	13.30	13.30
Infrastructure & Exploitation	–	–	18.35	18.35
Infra., exploitation, support	20.50	18.60	–	–
Innovation & Transfo. digitale	2.80	2.80	–	–
Prest. clients & Env. numérique	12.70	11.70	13.40	12.50
Projets & Solutions	18.50	17.40	20.30	19.00
Total service	87.25	82.25	89.25	86.05

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	2.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Développement & Intégration	13	12.80	13	12.80
Direction SOI	14	11.65	13	10.10
Gouvernance, sécurité & données	8	7.30	14	13.30

Infrastructure & Exploitation	-	-	19	18.35
Infra., exploitation, support	19	18.60	-	-
Innovation & Transfo. digitale	4	2.80	-	-
Prest.clients & Env. numérique	12	11.70	13	12.50
Projets & Solutions	18	17.40	20	19.00
Total service	88	82.25	92	86.05

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Développement & Intégration	-	2
Direction SOI	-	1
Prest.clients & Env. numérique	-	6
Infra., exploitation, support	6	-
Innovation & Transfo. digitale	1	-
Projets & Solutions	1	-
Service non précisé	1	-
Total service	9	9

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	4	8

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	3	0.26	0	0.00
Auxiliaires mensualisé·e·s	25	12.78	17	7.28
Auxiliaires payé·e·s au forfait	2	*	0	*
Total service	30	13.04	17	7.28

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Suite au préavis N° 2019/22 «Implémentation d'un nouveau système d'information financier au sein de la Ville (SIF)», le nouveau système d'information financier de la Ville a été mis en

production en décembre 2022. Le SOI a contribué de manière active à son élaboration. Parmi les principales améliorations de ce système figurent la numérisation des validations des commandes et des factures ainsi que de nouveaux outils d'analyse financière. Responsable de la gestion du programme, des projets annexes d'industrialisation des para-comptables et du référentiel débiteurs, le SOI a consacré 1'267 jours de travail en 2022 à ce projet majeur pour la Ville.

En répondant au postulat de M^{me} Muriel Chenux Mesnier et consorts «Pour une stratégie digitale ambitieuse, sûre et durable», la stratégie informatique de la Ville a été définie dans le rapport-préavis N° 2022/38 «Stratégie informatique 2023–2027 et plan d'action 2023 basés sur les risques – Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'000'000.-». Ce rapport-préavis présente la stratégie informatique qu'entend déployer la Municipalité de 2023 à 2027, en vue d'atteindre les objectifs de la Ville en matière de transformation numérique. Il aborde les sujets de l'exploitation, de l'obsolescence, des postes de travail et de la gouvernance, la transformation numérique devant faire l'objet d'un prochain préavis en 2023.

Principales activités 2022

Prestations clients et environnement numérique

Le Centre de services

Principal point d'entrée du SOI pour les questions informatiques, le rôle du Centre de services a été développé durant l'année 2022. Afin d'améliorer la qualité du service fourni, le support sur site a notamment été renforcé avec des points de contact réguliers sur le terrain, directement dans les services de l'administration communale. De nouveaux sites bénéficient désormais de la présence de techniciennes et techniciens certains jours de la semaine: le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, le Service des parcs et domaines, la Direction de l'enfance, jeunesse et quartiers à la place Chauderon 9, les Services industriels et le Service de l'eau à la rue de Genève, le Service du contrôle des habitants et le Service d'architecture et du logement à Port-Franc 18 et enfin le site des Services industriels situé à Lavey.

Projets et solutions

Le Pôle projets et solutions (PES) délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet de la Confédération, HERMES.

Nombre de projets métier	2022
Projets clôturés dans l'année	88
— dont projets de rénovation	11
— dont projets agiles	60
Projets en cours simultanément, en moyenne	43

Ressources affectées à la gestion de projet	2021	2022
Jours comptabilisés sur projets (personnel SOI)	1'350 = 6.1 etp	1'135 = 5.2 etp
Jours comptabilisés sur projets (personnel externe)	380 = 1.7 etp	616 = 2.8 etp

Automatisation des processus métier

La robotisation des processus automatisés (RPA) est une technologie logicielle qui imite les actions humaines interagissant avec les systèmes et logiciels numériques. Tout comme les êtres humains, les robots logiciels peuvent interpréter les informations figurant sur un écran, sélectionner les bons champs, naviguer dans les systèmes, identifier et extraire des données et effectuer un large éventail d'actions prédéfinies.

Il y a de très nombreux avantages à l'automatisation des travaux:

- les automatismes simplifient le travail et font économiser un temps précieux aux collaboratrices et collaborateurs;

- le personnel peut se focaliser sur des travaux à forte valeur ajoutée. Le gain de temps lui permet de s'occuper d'autres sujets, notamment de consacrer davantage de temps aux interactions avec la population;
- le RPA permet de rendre l'administration communale plus efficace.

Plusieurs projets de RPA ont été mis en place durant 2022 et son implémentation continuera au-delà.

Préavis Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne

Le système d'information (SI) de la Ville de Lausanne et les applications afférentes sont stratégiques et doivent être entretenus et modernisés pour faire face aux impératifs métiers, techniques et de sécurité. Le crédit d'investissement accordé en novembre 2021 par le préavis N° 2021/36 «Modernisation du système d'information (SI) de la Ville de Lausanne pour la période 2022-2026» a permis le financement de 11 projets de rénovation en 2022.

Développement et intégration

Développer, améliorer et standardiser

Le démarrage de l'utilisation des processus DevOps (industrialisation des processus de mise en ligne des applications) par l'équipe de développement permet de mettre à disposition des applications plus rapidement. De plus, durant l'année, l'équipe Intégration a travaillé sur la standardisation du processus d'intégration des applications internes ainsi que des solutions externes. Ces deux évolutions ont permis au SOI de gagner en efficacité.

Durant l'année, 80 applications internes ont été maintenues et une dizaine de nouvelles applications ont été développées durant l'année. En particulier, trois réalisations auront une interaction directe avec des milliers d'utilisateurs: Rabais-TL, Taxe de Séjour pour les hôteliers et un nouveau formulaire de contact pour les réclamations en relation avec les Services industriels.

Enfin, l'équipe intégration a également procédé à l'intégration d'une cinquantaine de solutions dans le système d'information de la Ville de Lausanne.

Culture et compétences numériques

Le format des journées digitales a été largement revu au niveau national et elles se sont déroulées fin septembre sur deux jours à la place de l'Europe via une installation éphémère. Trois sessions ont plus particulièrement intéressé le public:

- HerHack, un concours de développement informatique dédié aux femmes uniquement. Vingt-quatre projets lausannois ont été soumis à cette occasion;
- NextGen, une session découverte des métiers de l'informatique avec la participation de deux classes de l'école des Bergières (43 personnes);
- enfin, le GreenTech Battle, un concours organisé à l'échelle nationale afin de mettre en lumière les startups locales actives dans le numérique en proposant des solutions innovantes et durables. Une quarantaine de personnes étaient présentes pour cet événement à Lausanne.

Numérique Responsable

Dans le prolongement des objectifs fixés par le Plan climat, le SOI a entamé le processus de labélisation Numérique Responsable de niveau 2. Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'audit réalisé fin 2022 doit permettre à la Ville de Lausanne d'obtenir le label au premier trimestre 2023 via une vingtaine d'engagements pour les trois prochaines années.

Dans le cadre de ce processus de labélisation, la Municipalité a également signé la charte du Numérique Responsable fin 2022.

Infrastructure et exploitation

Les efforts se sont portés sur la gestion de l'obsolescence des équipements critiques de réseau et sur l'accroissement de capacité des serveurs dans le but de fournir un socle d'infrastructures capables de répondre aux besoins futurs des services de la Ville.

Des tests des plans de secours ont été réalisés en 2022 afin d'assurer la continuité des services informatiques pour la Ville de Lausanne dans le contexte de la crise énergétique.

Pour améliorer sa qualité de services et se mettre en conformité avec les meilleures pratiques, des études ont été organisées et ont permis de définir les besoins futurs en matière de gestion des sauvegardes, de mise en place d'un site de DRP (Disaster Recovery Plan) ainsi que de rationalisation des data centres.

L'automatisation des processus et du pilotage des systèmes s'est poursuivi, ainsi que l'amélioration de la qualité de service:

- la rationalisation continue des différents logiciels utilisés;
- le suivi opérationnel avec les services;
- les mises à jour continues des infrastructures.

Gouvernance, sécurité et données

Gouvernance et Project Management office (PMO)

Le processus de gouvernance de projets a poursuivi son développement et a été adapté pour garantir une meilleure qualité. Le SOI a également élaboré une feuille de route annuelle des projets informatiques selon des critères de valeur ajoutée, légaux et selon les besoins métier. Elle permet de focaliser les efforts du SOI sur un nombre acceptable de projets à mener en cours d'année, en complète transparence envers tous les services concernés.

Gestion de la demande de projets

Le groupe Gestion de la demande a été consolidé et met en œuvre un processus complet de gestion de la demande de projets. Intervenant au tout début de la phase projet, il aide les services de l'administration communale à analyser correctement leurs besoins de numérisation.

Architecture et sécurité

Le programme de gouvernance de la sécurité de l'information SMSI (Système de management de la sécurité de l'information) est opérationnel et est focalisé particulièrement sur:

- la revue des risques – un registre des risques liés à la sécurité de l'information a été établi;
- la mise en place de contrôles et de surveillance des activités potentiellement malveillantes. Les outils mis en œuvre permettent de faire des investigations rapides et ciblées.

Plusieurs audits de type «test d'intrusion» ont été réalisés sur les applications exposées sur internet.

L'activité «architecture d'entreprise» a renforcé la gestion de projets grâce à la fourniture d'outils spécifiques (standards, formulaires, etc.). Une première approche de documentation des processus métier et des moyens informatiques correspondant a été réalisée. Cette démarche, très appréciée, sera poursuivie et généralisée.

Protection des données

Le plan de gouvernance de la protection des données SGPD (Système de Gestion de la Protection des Données) a été mis en place. L'inventaire des services pilotes a été annoncé à l'autorité cantonale.

Données

Le Groupe données a été mis en place et le recrutement du CDO (Chief Data Officer) a été effectué au dernier trimestre. Le cadre des traitements des données de la Ville, ainsi que la stratégie liée aux données, en cours de définition, seront finalisés en 2023.

Administration, RH, Finances et Atelier de numérisation

Financement des projets informatiques de la Ville de Lausanne

Une nouvelle gouvernance financière incluant les autorisations d'achats informatiques, les demandes complémentaires des services et le crédit-cadre annuel des projets informatiques a été mise en place. Elle permet de répondre aux besoins accrus des services de la Ville grâce à l'octroi de moyens financiers supplémentaires tenant compte de l'augmentation de périmètre des besoins informatiques de la Ville.

Sécurisation du patrimoine culturel muséal

En 2022, l'Atelier de numérisation a fêté ses vingt années d'existence et a poursuivi sa mission de sauvegarde patrimoniale et sa collaboration avec le Mudac (Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains). L'atelier a aussi réalisé différents mandats pour les services de la Ville de Lausanne. Au total, près de 10'000 travaux de numérisation ont été réalisés durant l'année, parmi lesquels environ 8'000 gravés dans la base de données Museris.

Un audit organisé par la Fotostiftung Schweiz et la Fondation Memoriav a révélé la grande qualité, du point de vue des techniques utilisées ainsi que des méthodologies de travail, des prestations fournies par l'atelier, en particulier dans la numérisation de négatifs anciens sur plaques de verre.

Nombre d'œuvres numérisées	2020	2021	2022
Musée historique de Lausanne	62%	48%	50%
Collection de l'Art Brut	32%	37%	35%
Musée d'art contemporain	4%	2%	2%
Collection d'art de la Ville de Lausanne	1%	1%	2%
Musée romain de Lausanne-Vidy	1%	1%	1%
Clients externes (Iconopôle, Fondation Toms Pauli)	–	11%	–
Divers services de la Ville	–	–	10%
Total	5'800	7'403	7'712

Chiffres clés du SOI à fin 2022

Années	2019	2020	2021	2022
Postes de travail	5'966	6'657	6'771	6'863
— PC	4'085	4'892	3'885	3'188
— PC portables et tablettes	1'881	1'765	2'886	3'032
Serveurs d'entreprises				
— Serveurs physiques	61	64	59	62
— Serveurs virtuels	743	826	851	868
— Création de nouveaux serveurs virtuels	113	83	149	85
Volume de données				
— Données bureautiques (approximativement)	166 TB	192 TB	218 TB	242 TB
— Nombre de fichiers bureautiques	145 millions	160 millions	184 millions	206 millions
Transformation numérique				
— Prestations informatiques et technologiques ajoutées au catalogue	4	2	2	2
Solutions métier				
— Solutions applicatives	461	468	477	504
— Solutions transverses	74	71	69	58
— Solutions d'infrastructure	64	74	82	126
— Solutions «Métier»	266	266	287	290
— Solutions «Grand public»	57	57	39	30
— Projets menés en parallèle (métier et infrastructure)	165	149	152	146
— Utilisateurs de la cyberadministration	66'000	75'000	88'328	101'220
Infrastructure réseau informatique				
— Prises réseau	27'243	27'363	28'489	27'800
— Bornes Wifi en service	1'023	1'052	1'145	1'108
— Adresses réseau IP délivrées	19'907	21'323	22'000	23'000
— Fibres optiques (km)	36'800	36'900	36'900	36'980

Années	2019	2020	2021	2022
Téléphonie				
— Nombre moyen d'appels par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	< 25'000	< 25'000	31'074	38'124
— Appareils de mobilité professionnelle	2'263	2'263	2'367	2'654
— Nombre de téléphones installés	4'639	4'320	4'393	3'980
— Nombre de lignes Skype	–	–	–	1'793
Activités du Centre de services				
— Nombre moyen d'incidents par mois	1'592	2'140	4'050	4'506
— Nombre moyen de demandes de service par mois	1'366	1'885	2'046	2'070